

Chapitre 2



*This place is self-evident in its special nature...
the waters made the land, the land's made the people.*

Charles Curry, 7^e génération d'agriculteurs sur le marais

*Grand-Pré représente la persévérance devant l'adversité,
la réconciliation, le pardon... l'histoire est une chose.... on vit
avec le passé mais on vit dans le présent en préparant l'avenir.*

Gérald C. Boudreau, Acadien

2.0 Description

2.a. Description du bien

Le bien proposé pour inscription comprend 1323 hectares de marais — connu ailleurs sous le nom de polders — et des terres hautes longeant la rive sud du bassin des Mines, bras de mer de la partie est de la baie de Fundy, elle-même située dans l'ouest de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse. Le bien proposé est bordé à l'est par la rivière Gaspereau, à l'ouest par la rivière Cornwallis, au nord par l'île Long et au sud par des secteurs des communautés de Grand-Pré, de Hortonville, et de Lower Wolfville. À l'arrière-plan du bien proposé, le cap Blomidon, point de repère au relief facilement reconnaissable, domine le paysage et s'avance dans le bassin des Mines.

Le bien proposé comprend le marais asséché par les Acadiens au XVII^e siècle, et qui a été entretenu et agrandi par les générations de fermiers qui leur ont succédé. Le bien proposé comprend en outre des sections résolument représentatives de l'établissement des Acadiens et de la communauté agricole actuelle ainsi que l'ensemble de l'établissement prévu pour les Planters de la Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire un plan en damier.

Aucune donnée historique claire ne permet d'établir les limites de la communauté de Grand-Pré au XVII^e et au XVIII^e siècle. En fait, les archives et les cartes de l'époque utilisent invariablement les noms de Grand-Pré et Les Mines pour désigner le secteur contigu au bassin des Mines et le marais asséché entre la rivière aux Canards (rivière Canard) et la rivière Gaspereau (rivière Gaspereau). Cependant d'autres documents attestent clairement la présence des Acadiens sur la partie des terres hautes du bien proposé. Le cœur de l'établissement acadien se définit par une concentration de vestiges archéologiques de maisons,

de tracés de champs, du cimetière, de l'emplacement traditionnel des vestiges de l'église paroissiale de Saint-Charles-des-Mines et de l'intersection des principales routes.

L'angle sud-est du bien proposé comprend des preuves qui perdurent jusqu'à aujourd'hui du tracé de la ville britannique de Hortonville. Le tracé se définit par les rues Railway, King et Middle qui vont de l'ouest à l'est, par les chemins Horton Cross et Wharf et la rue Patterson qui s'étendent du nord au sud.

La communauté agricole actuelle entoure le marais et s'étend sur les collines jusqu'à la rivière Gaspereau. Le bien proposé comprend le cœur de l'établissement acadien et le tracé de la ville britannique. Depuis l'époque du premier établissement acadien, qui remonte au XVII^e siècle, les gens ont constamment travaillé au marais. Le bien proposé comprend des parties du hameau de Grand-Pré qui abrite un certain nombre de propriétés patrimoniales désignées par les administrations provinciales et municipales ainsi que certains services locaux, des fermes isolées perchées sur les terres hautes et une étendue de champs et de pâturages.

Au cœur du bien proposé et de l'établissement acadien se trouve le lieu historique national du Canada de Grand-Pré. Le lieu historique national comprend des jardins commémoratifs, l'Église Souvenir, des cimetières ainsi que de nombreux autres monuments commémorant la Déportation des Acadiens (voir Carte 3 : *Aperçu des caractéristiques du bien proposé*).

Ce paysage exceptionnel illustre par des preuves tangibles et intangibles l'environnement difficile, l'ingéniosité du système d'endiguement et d'assèchement, l'extraordinaire productivité des terres agricoles, puis son appropriation symbolique par le peuple acadien.

2.a.i. Un cadre exceptionnel

Pour bien comprendre les défis et les perspectives apportées par les conditions environnementales aux communautés qui ont vécu ici depuis des temps immémoriaux, il est primordial de bien comprendre le cadre du bien proposé.

Le cadre se définit par son emplacement dans le bassin des Mines. Ici, deux fois par jour, le rivage est assailli par les marées les plus hautes au monde, qui ont une amplitude moyenne de 11,61 mètres. Plus de 100 milliards de tonnes d'eau de mer se déversent dans le bassin, puis s'en retirent à chaque marée, ce qui représente une masse d'eau plus importante que le flux combiné de toutes les rivières du monde. Ces marées constituent non seulement un prodigieux obstacle à tout établissement, mais elles ont aussi créé un environnement extraordinairement fertile, idéal pour l'agriculture.

Pendant environ 5000 ans, les marées du bassin des Mines ont déposé le riche limon alluvial de la baie de Fundy dans la zone intertidale de Grand-Pré. Les estrans et les marais salins qui en ont résulté abritent de nombreuses espèces de poissons, d'oiseaux de rivage et d'oiseaux marins. Ils ont aussi engendré les sols très fertiles et riches en éléments nutritifs si propices à l'agriculture. Il est possible de voir dans le grès strié de fer et le siltite exposés sous le cap Blomidon — situé non loin — les genres de matériaux qui ont contribué à la fertilité des terres d'alluvions. Les éléments nutritifs ont été continuellement emmagasinés dans les sols du marais à mesure que le niveau de celui-ci s'est élevé au rythme de l'augmentation graduelle du niveau de la mer. Il n'existe nulle part en Amérique du Nord — à égale latitude — de terres d'alluvions aussi productives. La zone intertidale est maintenant composée de plus de 1300 hectares de terres agricoles très productives protégées par un réseau de digues s'étendant sur 13 kilomètres. Localement, ce territoire est connu sous le nom de marais. Aux abords du marais, il y a des parcelles de marais salins (voir Figure 2-1) qui présentent l'aspect qu'ils auraient eu avant l'endiguement des terres ainsi que des vestiges d'anciennes digues qui ont été abandonnées à la force de la mer. Le marais salin abrite toujours deux espèces de graminées *Spartina patens* et *Juncus gerardii*, des plantes halophiles dont la résilience naturelle aux forces de la marée en fait des plantes idéales pour l'érection

et l'entretien de digues (voir Figure 2-2). Le marais salin et les vestiges archéologiques d'anciennes digues sont compris dans la zone tampon.



Figure 2-1 Les marais salins de Grand-Pré qui bordent le marais ou les terres endiguées rappellent le paysage comme il se présentait avant sa transformation en terres agricoles.



Figure 2-2 *Spartina patens* (en haut à droite) et *Juncus gerardii* (en bas à gauche) poussent en dehors des digues à Grand-Pré.

La terre ainsi que la mer ont présenté, aux populations qui se sont établies ici, des défis comme des possibilités. Les communautés environnantes sont essentiellement situées sur les hauteurs, sur une série de collines qui bordent le marais, au sud. Il y a aussi des maisons et des arbres dans l'île Long, qui n'est désormais plus une île mais que l'on reconnaît néanmoins de loin parce qu'elle est légèrement surélevée comparativement aux plates étendues du marais. Les communautés se sont installées sur les hauteurs pour se protéger des inondations, mais aussi pour profiter pleinement du très fertile marais. L'île Boot, à l'est de l'île Long, est maintenant à peine visible puisqu'elle s'est graduellement érodée sous l'assaut des marées. Jusqu'au XIX^e siècle, l'île Boot était rattachée à l'île Long. Il y a quelques preuves dans les archives, mais peu de preuves physiques que l'île aurait pu abriter des établissements des Acadiens et des Planters de la Nouvelle-Angleterre. Depuis le début du XX^e siècle, il se forme entre l'île Long et l'île Boot un chenal qui augmente graduellement de taille. L'érosion a rapidement entamé l'île Boot et a détruit une grande part des preuves archéologiques qu'elle contenait. Cette érosion témoigne en outre du défi constant que constitue la protection des terres contre les forces de la marée. Les îles Boot et Long sont incluses dans la zone tampon.

Grand-Pré et la région sont encore largement caractérisées par l'agriculture, ce qui se manifeste par des champs, des vignobles, des vergers et des maisons de campagne. Il n'y a à Grand-Pré aucune activité commerciale à grande échelle.

2.a.ii. Attributs tangibles

Le marais au cœur du paysage agricole et la pierre angulaire du paysage symbolique

Le marais définit le paysage agricole et il forme la base du paysage symbolique. Il fait aussi le lien entre le paysage agricole et le paysage symbolique.

Grand-Pré doit son nom au marais d'une superficie de 1300 hectares qui constitue la majeure partie du bien proposé. Le marais de Grand-Pré a été endigué et cultivé pendant plus de trois siècles. Il s'agit d'une vaste étendue de terres d'alluvions à la topographie

plate sillonnée par des ruisseaux formant des méandres, de même que des chemins agricoles privés et un seul chemin public jalonné de poteaux d'électricité ou de téléphone. Le marais a été utilisé quasi exclusivement à des fins agricoles, et ce, quelle que soit l'époque et quel que soit le groupe culturel ayant habité aux confins de celui-ci. Il n'y a aucune structure permanente dans le marais dont les principaux aspects tangibles sont les ruisseaux, les digues, les aboiteaux et le tracé des champs (voir Figure 2-3).



Figure 2-3 Dans cette photographie aérienne du bien proposé, on aperçoit clairement le tracé des champs du marais.

En raison de ses origines comme zone intertidale, le sol argileux du marais est relativement peu perméable. Étant donné l'état de compactage du sol et les conditions d'humidité dans le marais, il peut être difficile pour la machinerie lourde d'y circuler, limitant en fait la taille et le poids de l'équipement agricole utilisé.

Les trois principales artères qui assurent l'écoulement du marais sont le ruisseau Ransom, le ruisseau Great Discharge et le ruisseau Deportation. Depuis la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle, ces ruisseaux ont fait partie intégrale du marais et sont demeurés

pratiquement inchangés. De plus petits ruisseaux s'écoulent dans ces grandes artères et font partie de l'ensemble du système de drainage du marais. De nos jours, nombre de champs ont été « aménagés » selon la méthode de terrassement de mise à niveau pour améliorer le drainage et conserver la chaleur. Le drainage du marais commence en fait par l'écoulement de l'eau du sol dans les fossés. Ceux-ci comportent une dénivellation de 30 cm sur plus de 300 mètres et sillonnent à travers champs vers l'un des trois principaux ruisseaux d'évacuation. L'eau se déverse ensuite dans ces ruisseaux et s'écoule vers le bassin des Mines en passant sous la digue par un aboiteau.

Des digues entourent le secteur qui a été transformé à partir des terres d'alluvions en terres agricoles. Il y a, à l'heure actuelle, environ 13 kilomètres (ou 8,1 milles) de digues le long des limites est, ouest et nord (en partie), et toutes remontent au XX^e siècle. Il reste des vestiges d'une digue de la période acadienne, du côté est du marais dans le bien proposé pour inscription et celle-ci a été protégée par le propriétaire foncier et ses ancêtres depuis des générations (voir Figure 2-4).



Figure 2-4 La crête surélevée est le seul vestige d'une digue de la période acadienne visible au-dessus du sol.

Il s'agit du seul vestige de cette période qui demeure au-dessus du sol, mais la digue ne sert désormais plus à protéger la terre de l'invasion des marées. Comme les digues ont été démenagées et renforcées selon leur capacité à résister à l'assaut des marées, il y a des vestiges souterrains de digues de diverses périodes dans les limites du bien

proposé, et au-dessous comme au-dessus du sol dans la zone tampon. Les digues qui se trouvent dans la région du bien proposé étaient traditionnellement bâties de terre extraite directement du marais. Les fermiers avaient l'habitude de tailler des mottes de terre à l'aide d'outils spéciaux et ils disposaient ces mottes en structures solides aptes à résister à l'assaut des marées. Récemment, l'opération a été mécanisée à l'aide de grosses machines qui extraient la terre et l'empilent sur le dessus de la digue. L'entretien régulier des digues comprend la répression des mauvaises herbes pour favoriser la croissance des plantes halophiles afin d'assurer la consolidation des digues. À bien des endroits, les digues sont flanquées, du côté de l'océan, de gros blocs de pierre pour les protéger de la force des marées (voir Figure 2-5). De plus petites parties des digues dans le bien proposé ont été érigées par des fermiers à leurs frais. Les principes de construction et la fonction de toutes les digues sont demeurés les mêmes au cours des siècles : limiter l'afflux de l'eau de mer charriée par la marée dans le marais et protéger les terres agricoles.



Figure 2-5 Les digues de Grand-Pré ont des parements de roches qui les aident à résister à la force des marées et des tempêtes.

Un peu partout dans le marais, dans les ruisseaux et sous les digues, il y a des aboiteaux qui fonctionnent toujours ainsi que d'autres qui ont été abandonnés (voir Figure 2-6). Ces aboiteaux sont les principales composantes technologiques du paysage agricole. Ils continuent

à marée basse de faciliter le passage de l'eau douce du marais vers l'océan tout en limitant l'infiltration de l'eau de mer à marée haute. Chaque aboiteau est constitué d'une structure tubulaire comportant à un bout, soit celui du côté de la mer, un clapet qui sert à régulariser le flux d'eau. Ces structures étaient autrefois faites de bois — un tronc d'arbre évidé ou un assemblage de planches. Aujourd'hui, ils sont constitués d'un mélange de tuyaux de PVC, de bois et de béton. Une fois que les aboiteaux cessent de fonctionner, ils sont laissés sur place et de nouveaux sont aussitôt installés par-dessus ou à côté des anciens. En faisant leurs travaux d'entretien du drainage, les fermiers trouvent régulièrement des vestiges d'anciens aboiteaux. À l'heure actuelle, il y a cinq aboiteaux fonctionnels dans le bien proposé et un autre dans la zone tampon.



Figure 2-6 Un aboiteau toujours fonctionnel draine l'eau du marais.

Les tracés des champs dans le marais sont établis en réponse aux réalités géophysiques du drainage dans le marais (voir Figure 2-7). Les configurations organiques reflètent les plus petites formes irrégulières des champs qui étaient monnaie courante au XVIII^e siècle, même si nombre de ces champs ont changé de taille et de forme depuis.

Environ 31 pour cent des configurations actuelles des champs remontent à 1760 lorsque les Planters de la Nouvelle-Angleterre se sont d'abord vu octroyer les terres. Les propriétaires terriens ne

séparaient pas leurs champs à l'aide de haies, de murets ni d'autres obstacles physiques, sauf lorsque cela s'imposait pour retenir le bétail. C'est d'ailleurs une tradition qui perdure encore aujourd'hui. Dans bien des cas, les fossés qui recueillent l'eau sont situés aux confins des propriétés qui peuvent d'ailleurs comprendre plus d'un champ. Parmi les cultures récoltées ces dernières années dans le marais de Grand-Pré, citons le maïs, le foin salé, le soja, la luzerne, l'avoine et le blé d'hiver et de printemps. À divers moments pendant l'année et en divers endroits, les marais servent de pâturage pour le bétail.

Le marais joue aussi un rôle important comme élément du paysage symbolique. Par son association avec le cadre du poème de Longfellow *Evangeline* et avec la terre qui autrefois était synonyme d'établissement acadien, le marais est à la base de la réappropriation symbolique du paysage par la communauté acadienne. Celui-ci rappelle le pays perdu à l'époque de la Déportation et représentent même pour le peuple acadien une espèce de paradis perdu dans une vision idéalisée de l'histoire. Sa proximité avec les éléments du paysage symbolique dont on reparlera plus tard donne un nouveau sens aux monuments en les plaçant dans un contexte reflétant les origines du peuple acadien.

Le paysage agricole et ses caractéristiques

Ce sont dans les terres hautes au sud du bien proposé ainsi que dans l'île Long, aux confins du marais, que vit la communauté agricole de Grand-Pré, et ce, depuis l'époque acadienne. Quatre communautés distinctes entourent le marais : le hameau de Grand-Pré, à la limite centre-sud du bien proposé, Hortonville à l'est de celui-ci, North Grand Pré, dans l'île Long, et Lower Wolfville, à l'ouest du hameau de Grand-Pré. La limite du bien proposé comprend des parties de Hortonville et du hameau de Grand-Pré. Le reste de ces collectivités de même que North Grand Pré et Lower Wolfville sont compris dans la zone tampon.



Figure 2-7 Les champs du marais sont configurés de manière à créer des conditions de drainage optimales.

Outre le marais comme tel, les aspects tangibles de ce paysage agricole comprennent l'établissement, le tracé des champs inspiré du modèle seigneurial français, le plan en damier de l'établissement britannique, les chemins et le patrimoine archéologique.

L'établissement

Le modèle d'établissement à Grand-Pré a très peu changé au cours de plus de trois siècles. Malgré tous les changements d'ordre économique, politique, militaire et social qui ont balayé la région, Grand-Pré conserve le modèle d'un établissement linéaire dispersé, à faible densité de population (voir Figure 2-8). L'établissement continue à s'étendre sur les collines et les terres hautes, en bordure du marais mais jamais sur celui-ci.



Figure 2-8 Grand-Pré demeure un établissement à faible densité de population, en bordure du marais, que l'on aperçoit ici à l'arrière-plan.

Ce modèle d'établissement reflète l'importance accordée aux terres agricoles, la nécessité de s'établir à proximité du principal lieu de travail et la nécessité de protéger l'établissement du danger d'inondation. La vie dans les terres hautes continue de se caractériser par les grands aspects d'une collectivité agricole qui allie l'utilisation du marais, y compris des terres agricoles, des bâtiments de ferme et des boisés. Les nombreux styles architecturaux des habitations et des bâtiments de ferme — de la plus vieille maison qui remonte à la fin du XVIII^e siècle au bungalow moderne — de même que la présence du cimetière témoignent d'un paysage en évolution et de son utilisation constante par une communauté agricole. L'établissement s'étend par-dessus les vallons; interrompu uniquement par les routes 1 et 101, il se prolonge jusqu'à la rivière Gaspereau où il rencontre de petites parcelles de terres d'alluvions endiguées. Cette partie de l'établissement est incluse dans la zone tampon du bien proposé.

Modèles d'établissement français et britannique

Si l'établissement dispersé d'aujourd'hui est la preuve la plus tangible d'un modèle d'établissement historique, il y a aussi des preuves d'autres formes d'établissement qu'ont tenté d'imposer les autorités coloniales françaises et britanniques.

Le modèle français illustre le régime seigneurial dans cette région. Typique du modèle d'allocation des terrains en Amérique du Nord française, le régime seigneurial se caractérise par d'étroites et longues bandes de terrain qui partent de la nappe d'eau la plus près et se prolongent vers le haut des terres. Ce système avait pour but de fournir à chaque colon une quantité égale de lots boisés ainsi que l'accès à la mer ou à la rivière qui était alors le principal couloir de transport. À Grand-Pré, on peut encore voir des champs longs et étroits qui partent des abords du marais et se prolongent jusque sur les hauteurs (voir Figure 2-9).



Figure 2-9 Dans cette vue aérienne de Grand-Pré, on aperçoit des propriétés en longues bandes étroites, vestiges du régime seigneurial.

Ces modèles de champs sont identiques à ceux notés sur une carte dressée en 1760 (voir Figure 2-10) par l'arpenteur général de la Nouvelle-Écosse Charles Morris, puis sur une carte de l'arpenteur John Bishop vers 1770.

Les limites des terrains ne sont pas conformes à l'usage britannique typique visant l'octroi de parcelles égales aux nouveaux colons; cependant, aucun obstacle ni condition physique sur le terrain n'explique cette méthode d'attribution différente. En fait l'examen attentif de ces cartes met en lumière des divisions des champs le long de la rivière Gaspereau qui s'apparentent à celles le long du marais et indiquent la présence d'un espace communal, qui sont tous des attributs clés de l'organisation spatiale du régime seigneurial. Ceci porte les historiens à conclure que ces tracés des champs seraient des vestiges du régime seigneurial introduit lors de la création de l'établissement dans les années 1680. Ces preuves sont incluses dans leur intégralité dans les limites du bien proposé.

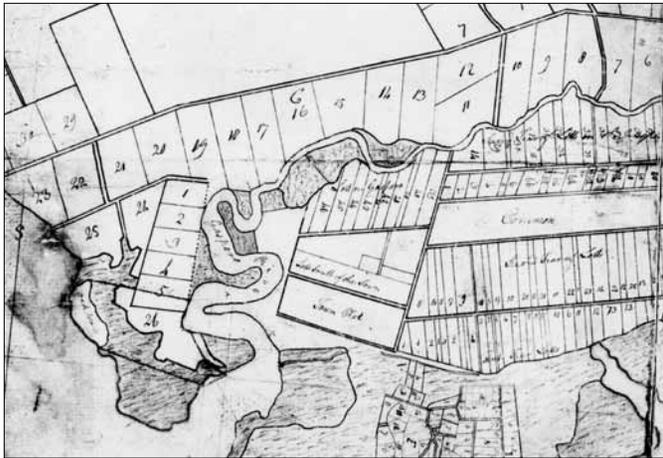


Figure 2-10 Cette carte de Grand-Pré montre des tracés de champs identiques à ceux qu'on voit aujourd'hui. (Nota : le nord est au bas de cette carte.)

Les plans des autorités britanniques pour l'établissement des Planters de la Nouvelle-Angleterre après la Déportation sont visibles dans le plan en damier britannique typique de Hortonville (voir Figure 2-11).

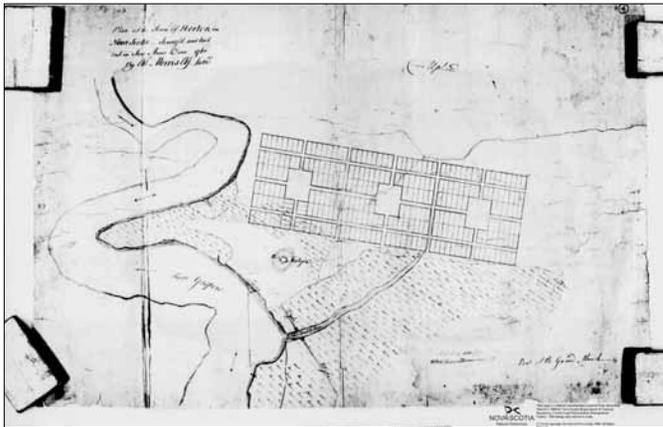
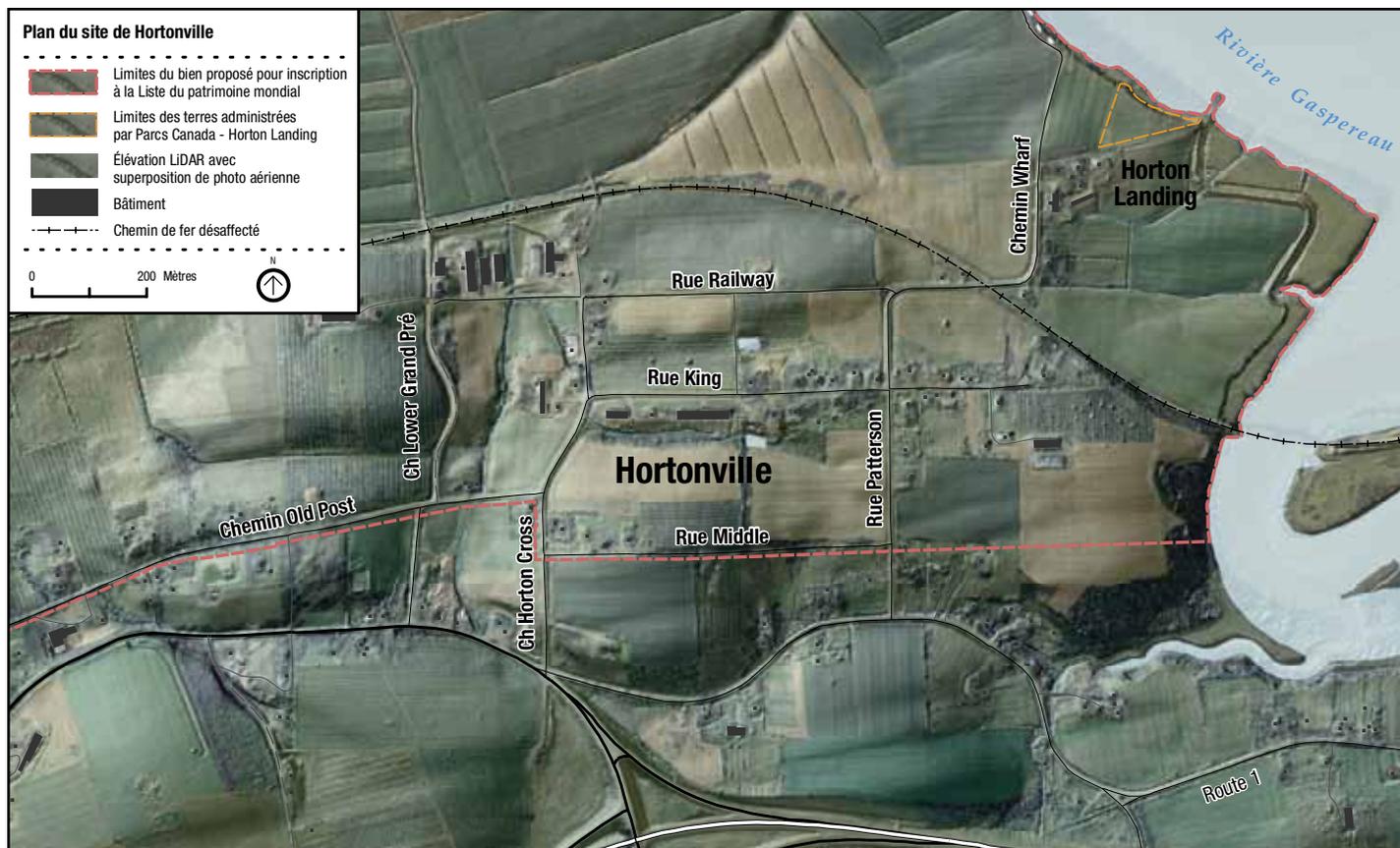


Figure 2-11 Les plans de la ville de Horton établis pour recevoir les Planters de la Nouvelle-Angleterre étaient conformes au plan en damier typique des établissements britanniques.

L'arrivée des Planters de la Nouvelle-Angleterre — commémorée par un monument de la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada érigé à Horton Landing près de la Croix de la Déportation — marque le début de leur présence et de celle de leurs descendants dans la région. Les tracés des routes et des champs sont une preuve intacte du plan en damier britannique, un quadrilatère rectiligne conçu dans les années 1760, typique des modèles de colonisation britanniques en Amérique du Nord. Le plan en damier de la ville de Hortonville est toujours visible sur le paysage, et près de la moitié des routes tracées à l'époque sont encore en usage aujourd'hui. La rue Middle s'étend selon l'axe est-ouest et est située au sommet du quadrilatère et de la colline. Aujourd'hui, seuls deux tiers de la rue sont accessibles en automobile, tandis que le dernier tiers devient un sentier pédestre qui rejoint la rue Patterson. Les rues King et Railway s'étendent aussi selon l'axe est-ouest du plan en damier; la rue Railway étant la plus au nord des trois axes est-ouest. La rue Patterson est à l'heure actuelle la plus à l'est du plan en damier et elle suit l'axe nord-sud. Le chemin Horton Cross est le chemin le plus à l'ouest des axes nord-sud du plan en damier. Le tiers environ de ce chemin n'est pas rectiligne, contrairement aux autres chemins plan en damier, mais il s'incurve, suivant la topographie naturelle du terrain. Le chemin Wharf, chemin de terre suivant l'axe nord-sud, conduit à Horton Landing (voir Carte 4 : Plan du site de Hortonville).



Carte 4

Le modèle d'établissement français de même que le modèle d'établissement britannique rappellent les deux puissances coloniales qui ont lutté pour prendre le contrôle de l'Acadie. Les deux modèles contrastent avec le modèle d'établissement dispersé de faible densité qu'ont adopté les colons pour bien travailler au marais. Un monument en forme de cairn érigé par la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada constitue une preuve

tangible de la rivalité entre les deux empires. Situé à l'intersection du chemin Grand Pré et du chemin Old Post, ce monument commémore la rivalité des empires français et britannique qui a conduit à la bataille de 1747 livrée par des alliés français et autochtones contre des troupes anglo-américaines basées à Grand-Pré. Cette bataille devait être déterminante dans la décision des Britanniques de déporter la population acadienne en 1755.

Chemins

Le bien proposé comprend plusieurs chemins historiques. Le chemin Old Post est d'ailleurs l'un des plus importants de la région, reliant les communautés de l'est à l'ouest. Il remonte aux périodes d'occupation par les Acadiens et les Planters de la Nouvelle-Angleterre et il marque également la limite sud du lieu proposé. Aujourd'hui, la route a été nivelée et asphaltée mais elle n'a pas été élargie pour conserver un aspect rural. Le chemin Grand-Pré est le seul chemin public qui parcourt le marais selon l'axe nord-sud, reliant North Grand Pré avec Grand-Pré. Une partie de ce chemin remonte au XVII^e siècle, mais le plus gros tronçon remonte au XIX^e siècle. Avec le temps, le chemin a été nivelé, élargi et asphalté.

De plus petits chemins privés ont été construits au-dessus des digues, et nombre d'entre eux remontent aussi loin que la fin du XVII^e siècle. La plupart relèvent de la responsabilité du Grand Pré Marsh Body. Le chemin Lower Grand Pré est un chemin de terre historique qui commence au chemin Old Post et descend vers le marais en ondoyant doucement jusqu'à l'île Long et la communauté de North Grand Pré. Ce chemin a été élargi et nivelé par endroits. L'ancien chemin des Acadiens ou chemin Old French Road (que l'on appelle aussi le chemin Shore) remonte aux années 1680 et il longe le marais (voir Figure 2-12).



Figure 2-12 L'ancien chemin des Français (tel qu'on le voit aujourd'hui) remonte aux années 1680; il suit l'axe est-ouest le long des terres endiguées.

Le chemin des Acadiens serait la route qu'auraient empruntée les habitants de Grand-Pré pour se rendre à Horton Landing et aux bateaux qui les ont déportés. Ce chemin a aussi été élargi et nivelé au cours des années. La limite ouest de la portion des terres hautes du bien proposé suit le milieu de l'allée Miner. Celle-ci longe l'axe nord-sud et conduit au marais. Tous ces chemins sont inextricablement liés à l'utilisation agricole du bien proposé.

La ligne du chemin de fer qui appartenait autrefois au Dominion Atlantic Railway (DAR) a été un important couloir de transport et un élément de l'histoire de la région. Le chemin de fer a permis aux touristes de venir découvrir Grand-Pré et aux fermiers d'exporter leurs biens partout en Amérique du Nord et dans l'Empire britannique. La ligne du chemin de fer s'étend selon l'axe est-ouest, juste au sud de la limite du marais. Le train ne circule plus sur la ligne de chemin de fer depuis 2008, mais les rails sont toujours en place.

Patrimoine archéologique

Le bien proposé comprend un certain nombre de sites archéologiques connus. Il comprend aussi des secteurs susceptibles de receler des ressources archéologiques, si l'on se fie aux preuves historiques et à la modélisation prédictive. Bien que des preuves archéologiques attestent une présence humaine pendant des milliers d'années avant l'arrivée des Acadiens, les principaux attributs portent sur le patrimoine archéologique d'après les années 1680.

Sur le marais, où aucune habitation n'a d'ailleurs jamais été érigée, les sites archéologiques consistent essentiellement en des vestiges enfouis de digues, d'aboteaux et de chemins. En raison de la nature anaérobie des sols du marais, tout matériel organique qu'on y découvrirait serait en bon état. Sur les terres hautes habitées, de nombreux sites ont été localisés à la suite de relevés archéologiques et de découvertes fortuites (voir Figure 2-13). Ces vestiges comprennent essentiellement des éléments structuraux datant de la période acadienne, de l'époque des Planters de la Nouvelle-Angleterre et de la dernière moitié du XIX^e siècle. Les archives pointent vers la présence de structures importantes, de lieux de sépulture et d'autres caractéristiques des XVII^e et XVIII^e siècles. Il faudrait cependant plus de recherches pour en confirmer la présence.



Figure 2-13 Des archéologues documentent et procèdent à l'excavation d'un aboiteau découvert en 2006.

Le lieu historique national du Canada de Grand-Pré (LHNC) a été le théâtre de l'essentiel de la recherche archéologique menée dans la région (voir Figure 2-14).



Figure 2-14 Fouilles archéologiques au lieu historique national du Canada de Grand-Pré.

Depuis les années 1960, des archéologues ont étudié des dépressions dans le sol et les ont plus tard identifiées comme provenant de bâtiments de la période acadienne. Trois vestiges sont situés sur la propriété triangulaire abritant l'atelier du forgeron, tandis que deux sont situés dans les champs, au sud. D'autres preuves archéologiques ont été mises au jour au lieu historique, non loin, pour la plupart, de l'Église Souvenir et près de la croix Herbin. La plupart des artefacts découverts sur la propriété sont soit exposés au centre d'accueil pour les visiteurs, soit abrités dans les locaux de Parcs Canada à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse.

Monuments du paysage symbolique acadien

L'aménagement d'un parc du souvenir et l'érection de monuments ont transformé physiquement le paysage en un paysage symbolique pour les Acadiens. Les monuments sont concentrés au lieu historique national du Canada de Grand-Pré et à Horton Landing.

Lieu historique national du Canada de Grand-Pré

Le lieu historique national du Canada de Grand-Pré est situé le long du chemin Grand-Pré, là où le ce dernier rencontre le chemin de fer. Le LHNC abrite tous les principaux monuments associés aux Acadiens tels que les jardins commémoratifs, l'Église Souvenir (voir Figure 2-15), la croix Herbin, le monument de Longfellow et la statue d'Évangéline.



Figure 2-15 Les Acadiens du monde entier viennent se recueillir à l'Église Souvenir du lieu historique national du Canada de Grand-Pré.

Situé à l'entrée du lieu historique national, le long du chemin Grand-Pré, le centre d'accueil pour les visiteurs offre des aires d'exposition, un théâtre audiovisuel, une boutique de cadeaux, une salle multifonctionnelle, de l'espace d'entreposage et des toilettes. De la mi-mai à la mi-octobre, c'est ici que les visiteurs au LHNC sont accueillis, orientés et informés sur leur visite et l'histoire de Grand-Pré.

Les jardins commémoratifs ont été dessinés par l'architecte canadien Percy Erskine Nobbs qui a reçu la commande du Dominion Atlantic Railway en 1918. Sa conception des jardins permet de faire le lien entre les principaux monuments, affiche les symboles de l'identité acadienne et fournit un cadre propre à la méditation sur les circonstances entourant la Déportation des Acadiens et contraste vivement avec le cadre agricole naturel entourant le lieu historique national (voir Figure 2-16).



Figure 2-16 Les jardins commémoratifs procurent aux visiteurs un oasis de tranquillité où ils peuvent méditer sur l'histoire acadienne.

L'Église Souvenir est un lieu très apprécié de la communauté acadienne et de ses cousins de la Louisiane, les Cajuns. Grand-Pré est devenu une destination pour un nombre incalculable de pèlerinages personnels et collectifs. L'église est considérée comme un lieu sacré même si elle n'a jamais été consacrée par l'Église catholique romaine. La pierre angulaire de l'église a cependant été bénie au moment de son inauguration. Bâtie en pierres des champs, l'église, dont la

construction a pris fin en 1922, ressemble par son style à une église normande française (voir Figure 2-17). Elle symbolise le traumatisme et le sentiment de dislocation associés à la Déportation des Acadiens ainsi que la persévérance et l'espoir dont ont fait preuve les générations subséquentes d'Acadiens pour surmonter leurs difficultés et leurs épreuves. L'Église Souvenir est réputée être située près de l'emplacement de l'église acadienne du XVIIIe siècle de Saint-Charles-des-Mines. L'église a un statut d'icône en tant que symbole de l'histoire acadienne en général et de Grand-Pré en particulier.

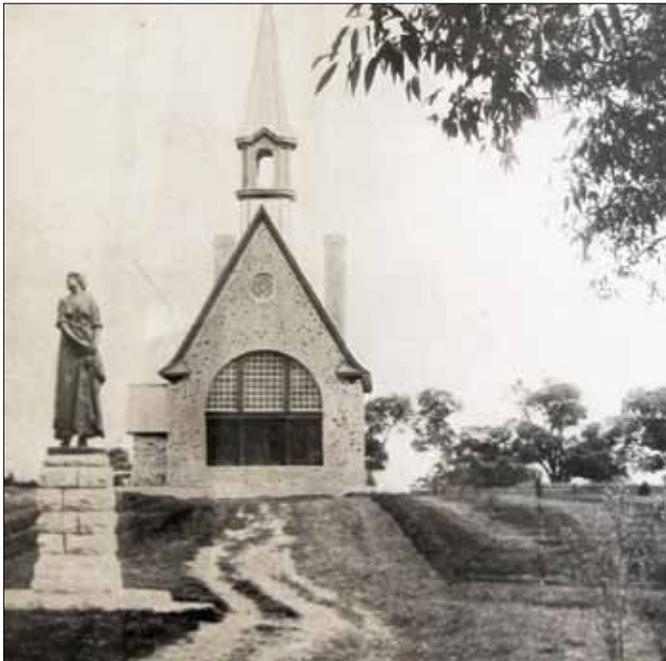


Figure 2-17 L'Église Souvenir, photographiée ici en 1935, a été bâtie en 1922 dans les jardins commémoratifs dessinés par Percy Nobbs.

La croix Herbin représente l'une des premières tentatives de souligner de manière officielle et artistique la présence antérieure des Acadiens sur le territoire de Grand-Pré (voir Figure 2-18). Celle-ci a été

érigée en 1909 sous la direction de John Frederic Herbin, un descendant acadien et le fondateur du lieu historique, afin de marquer le lieu où ont été découverts de vieux cercueils durant le XIX^e siècle. Faite de pierres des champs, recueillies sur place et réputées provenir de structures acadiennes, la croix indique avec précision l'emplacement du cimetière acadien de 1680 à 1755. Une plaque en l'honneur de John Frederic Herbin a été apposée à même la croix dans les années 1930.



Figure 2-18 La croix Herbin a été le premier monument érigé à Grand-Pré; elle marque le lieu du cimetière acadien historique.

Le monument en l'honneur de Longfellow est un buste de plâtre du poète américain Henry Wadsworth Longfellow, l'auteur du poème *Evangeline, A tale of Acadie*, qui a fait connaître Grand-Pré au monde entier et a attiré l'attention sur le destin tragique des Acadiens après leur déportation (voir Figure 2-19). Le monument a été érigé dans le parc en 1955 par la province de la Nouvelle-Écosse, à l'occasion du 200^e anniversaire de la Déportation des Acadiens. Il symbolise l'impact que le poème de Longfellow a eu sur la mémoire collective des Acadiens et sur les lecteurs du monde entier en faisant connaître la tragédie et le déplacement forcé des Acadiens. Le monument reconnaît aussi comment le succès de cette création littéraire a fini par attirer un nombre incalculable de touristes à Grand-Pré.

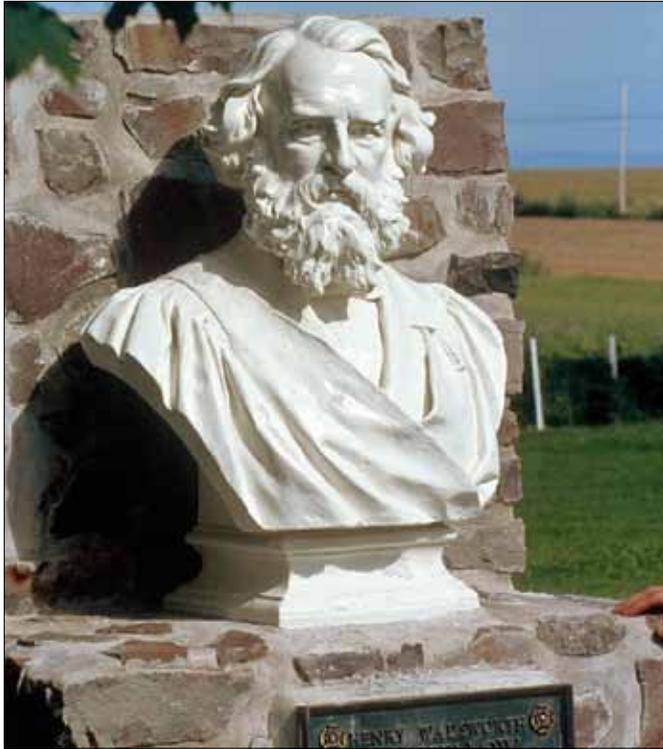


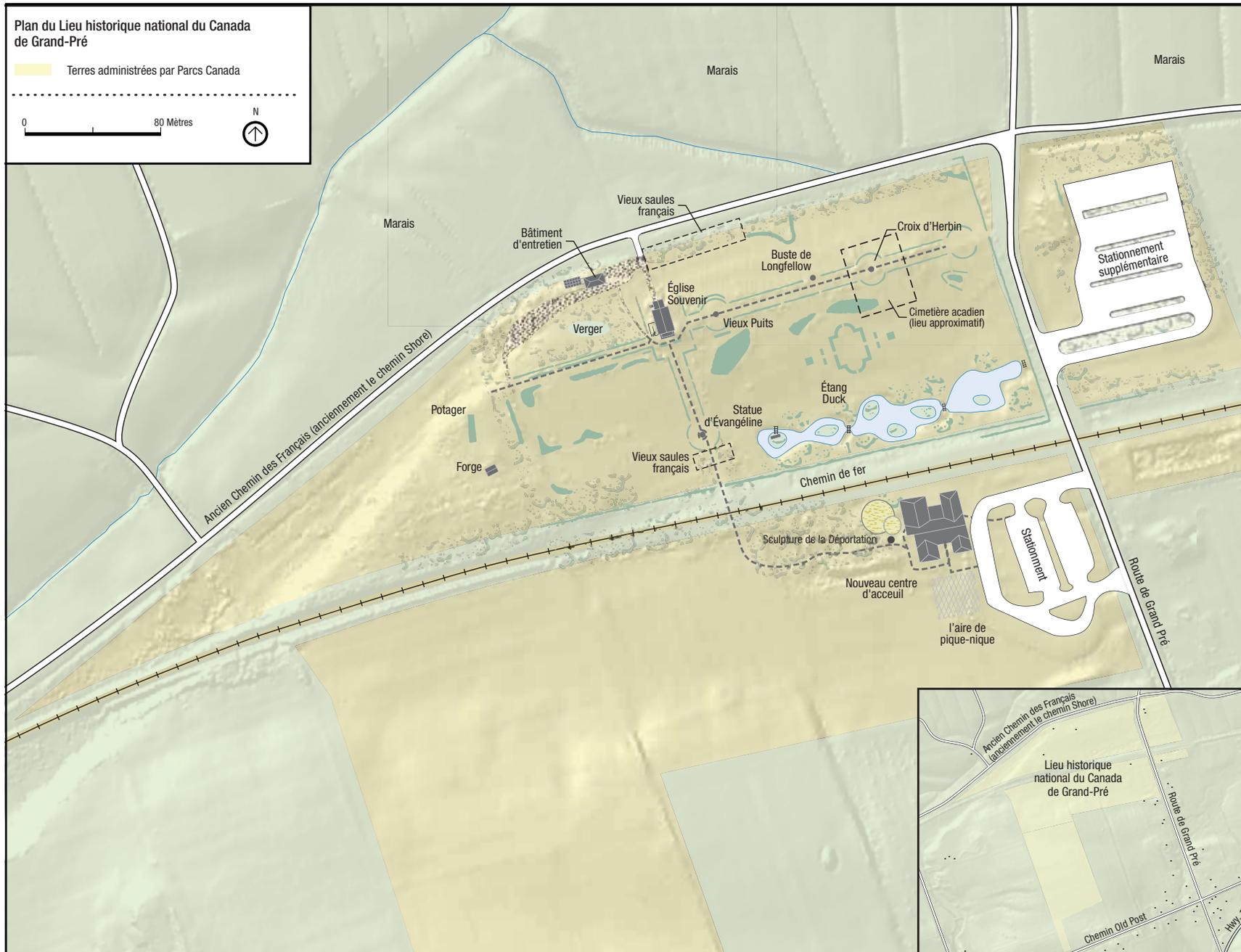
Figure 2-19 Le buste de Longfellow commémore l'attention que l'auteur a attirée sur l'histoire acadienne.

Le personnage principal du poème de Longfellow, Évangéline, a acquis un statut symbolique pour les Acadiens et les non-Acadiens. Ce personnage fictif représente l'espoir, la force de caractère d'un peuple dans l'adversité et le traumatisme d'avoir perdu son pays, aspects essentiels de l'expérience acadienne. Ce statut symbolique a été confirmé par l'érection d'une statue en bronze d'Évangéline. La statue, commandée par le Dominion Atlantic Railway (DAR), a été réalisée en 1920 par le sculpteur montréalais Henri Hébert (voir Figure 2-20). La statue d'Évangéline avec à l'arrière-plan l'Église Souvenir, est devenue une icône de l'histoire des Acadiens en Nouvelle-Écosse en général et de la tragédie de la Déportation des Acadiens de Grand-Pré en particulier.



Figure 2-20 L'héroïne de Longfellow, Évangéline, a fait connaître au monde entier l'histoire du peuple acadien.

La statue d'Évangéline de même que les autres attributs du lieu historique national sont représentés à la carte 5 : *Plan du Lieu historique national du Canada de Grand-Pré*.



Carte 5

Horton Landing

Horton Landing est situé au bout du chemin Wharf, à l'embouchure de la rivière Gaspereau. C'est une petite parcelle de terrain triangulaire qui marque l'emplacement où les habitants de Grand-Pré ont été embarqués à bord de petits bateaux pour commencer leur

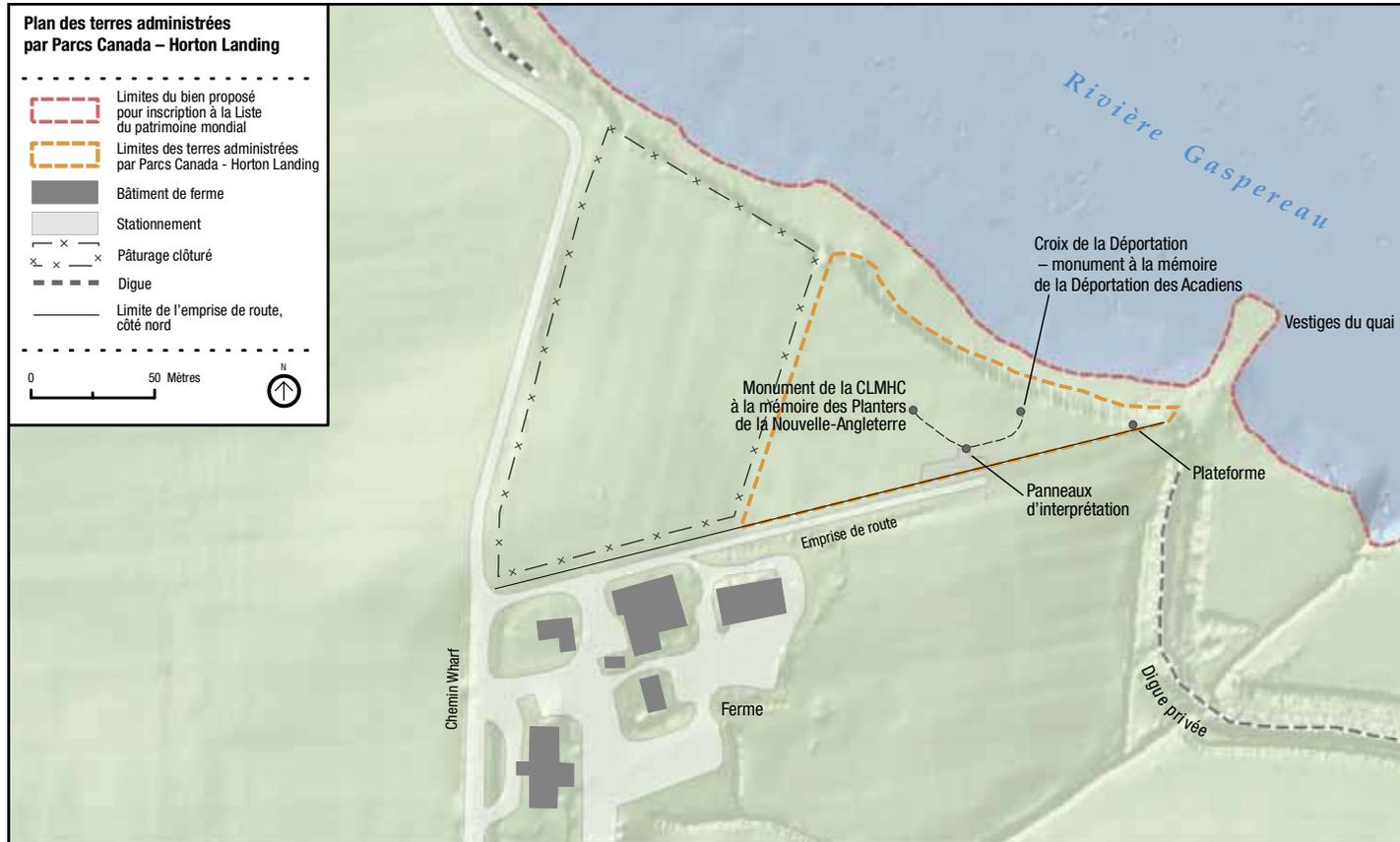
déplacement forcé en 1755 (voir Carte 6 : Plan du lieu pour les terres administrées par Parcs Canada – Horton Landing). Une croix de fer, que l'on appelle la Croix de la Déportation, marque symboliquement l'endroit où a eu lieu le déplacement forcé et rend hommage aux souffrances du peuple acadien (voir Figure 2-21).



Figure 2-21 La Croix de la Déportation érigée à Horton Landing marque l'endroit où les Acadiens furent embarqués à bord des bateaux en 1755.

D'abord érigée par la communauté acadienne en 1924 tout près d'un ruisseau et du chemin de fer, la Croix de la Déportation a été déménagée à Horton Landing en 2005, étant donné que de nouvelles informations avaient permis de confirmer l'emplacement exact

de l'embarquement. Il y a une plaque où on peut lire : *Le lit desséché du crique que l'on aperçoit dans le pré à quelques pas d'ici est l'endroit où furent embarquées sur les chaloupes, LES VICTIMES DU GRAND DÉRANGEMENT DE 1755 pour être transbordées sur les transports ancrés dans le Bassin des Mines.*



Carte 6

2.a.iii. Attributs non tangibles

À titre de paysage agricole, les principaux attributs non tangibles — découlant des attributs tangibles décrits plus haut — résident dans l'approche communautaire à l'égard de l'entretien du marais, y compris le système de drainage et les chemins. Comme les ruisseaux sont entretenus en qualité de principaux canaux de drainage, l'excédent des eaux provenant des champs individuels est évacué vers ces ruisseaux. Il en résulte un tracé des champs ressemblant à un assemblage disparate aux formes et aux dimensions diverses. Comme paysage symbolique, le principal attribut non tangible du bien proposé est la perception et l'utilisation continues par la communauté acadienne du paysage comme lieu de mémoire.

Ces attributs non tangibles illustrent l'intégralité de la relation entre les dimensions agricole et symbolique du paysage.

Gestion communautaire du marais

Les Acadiens, les premiers à avoir effectué des travaux d'assèchement à Grand-Pré, ont adopté une approche collaborative de gestion à l'égard du marais. De nos jours, le marais est encore géré de la même manière. Le Grand Pré Marsh Body est une association des propriétaires terriens qui ensemble ont une responsabilité — prévue par la loi — de gérer le marais désigné à des fins agricoles. Ils sont une trentaine de propriétaires qui gèrent et exploitent des milliers d'hectares de terre. Nombre des membres actuels sont des descendants des Planters de la Nouvelle-Angleterre. Leurs familles cultivent la terre depuis près de huit générations, ce qui est extrêmement rare dans le contexte de l'Amérique du Nord. Parmi les nouveaux membres, il y a des fermiers néerlandais qui se sont établis au Canada après la Seconde Guerre mondiale. La connaissance des principes du travail de la terre, de l'érection de digues et de l'entretien du drainage acquise au cours des siècles est partagée entre les membres et au sein des familles. Le Grand Pré Marsh Body est une organisation florissante qui veille à la collaboration dans le respect de la terre.



Figure 2-22 De nos jours, les fermiers travaillent les champs à l'aide de machines agricoles modernes.

L'utilisation agricole constante de l'ensemble du marais, l'entretien du drainage et des digues ainsi que l'incroyable productivité de la terre résultent des connaissances transmises de génération en génération et de la mise en valeur de ces connaissances dans le Grand Pré Marsh Body (voir Figure 2-22). Le marais inclus dans le bien proposé est administré par le Grand Pré Marsh Body.

Lieu de mémoire pour les Acadiens

Grand-Pré est un endroit où les Acadiens viennent commémorer leur expérience collective et célébrer leur identité — c'est un lieu de mémoire.

De par sa qualité de lieu de mémoire, le paysage symbolique de Grand-Pré démontre comment la communauté acadienne est associée à ce lieu au-delà des monuments tangibles. Ceci est particulièrement manifeste par les nombreux usages que la communauté acadienne fait des espaces commémoratifs, au lieu historique national et à Horton Landing en particulier. Citons, parmi ces usages, la tenue annuelle des journées acadiennes, des activités annuelles de commémoration de la Déportation et la célébration de la fête nationale des Acadiens, de même que d'autres activités culturelles

et sociales. La communauté acadienne organise diverses activités et joue un rôle actif dans la gestion du lieu historique national. Son association à ce lieu de mémoire est aussi évidente dans les références à l'Église Souvenir et à d'autres symboles de Grand-Pré dans les œuvres littéraires et artistiques.



Figure 2-23 En 2008, le comité organisateur des Jeux de l'Acadie a réuni 1500 jeunes athlètes à Grand-Pré pour qu'ils puissent en apprendre sur leur histoire et célébrer leur fierté d'être Acadiens.

De nombreux événements qui ont rassemblé les Acadiens de partout dans le monde ont eu lieu à Grand-Pré au cours du siècle dernier. Ces événements les ont unis et leur ont permis d'exprimer et de célébrer leur mémoire collective (voir Figure 2-23).

Parmi les plus notoires, il y a eu le bicentenaire de la Déportation des Acadiens en 1955 et plus récemment le Congrès mondial acadien de 2004, un événement organisé à tous les cinq ans qui a lieu dans une région différente de la diaspora acadienne.

Ces associations non tangibles attestent l'évolution constante du paysage. Elles démontrent aussi la capacité de la communauté acadienne de continuer à transformer ce lieu de mémoire afin de refléter ses valeurs et sa renaissance.

2.b. Histoire et développement

L'évolution d'un paysage agricole et symbolique

Depuis les années 1680, lorsqu'un petit groupe de pionniers acadiens sont arrivés dans la région et ont appelé « la grand pré » la vaste étendue de terres d'alluvions, l'histoire humaine de Grand-Pré a été liée à son cadre naturel et à la fertilité exceptionnelle de ces terres près de la mer.

Les pionniers étaient isolés. Ils étaient loin de la terre ancestrale et étaient souvent ignorés par les autorités françaises et britanniques qui administraient la région. Les pionniers ont donc développé une étroite relation avec les Mi'kmaq, le peuple indigène de la Nouvelle-Écosse, et ce non seulement à Grand-Pré mais ailleurs en Acadie — à mesure qu'ils se familiarisaient avec l'environnement local et qu'ils commençaient à transformer les zones intertidales. Tous ces facteurs ont contribué au développement d'une nouvelle identité distincte. Même s'ils étaient d'origine française, ces pionniers en sont venus à se considérer, au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, comme faisant partie de l'Acadie et à se voir comme des Acadiens et des Acadiennes.

Au cours des quelque soixante-dix ans ayant précédé son expulsion de force en 1755, la communauté acadienne de Grand-Pré a introduit une approche à la gestion de l'environnement qui incidemment avait déjà été perfectionnée ailleurs en Acadie. Ils ont adapté des méthodes qui en Europe avaient été appliquées aux terres humides et aux marais salants à un environnement passablement différent en Acadie.

Confrontés aux plus hautes marées au monde (voir Figure 2-24), les Acadiens de Grand-Pré ont su transformer — au prix d'un travail acharné mené sur trois générations — plus de 1 300 hectares de terres d'alluvions en terres agricoles. Celles-ci étaient à l'époque — et elles le demeurent encore aujourd'hui — parmi les meilleures terres agricoles de l'Amérique du Nord.

En 1760, cinq ans après que les habitants de Grand-Pré eurent été déportés et éparpillés aux quatre coins du globe, un contingent de Planters de la Nouvelle-Angleterre arriva à Grand-Pré pour reprendre leurs terres. À cette époque, comme aujourd'hui, le marais transformé était un aspect central pour les habitants de la région. À l'instar des Acadiens avant eux, les Planters de la Nouvelle-Angleterre établis dans la région de Grand-Pré ont développé un solide lien à la terre et à leur mode de vie rural. Le marais de Grand-Pré demeure extrêmement fertile aujourd'hui encore, et les principaux aspects du marais d'origine sont toujours en place.

Puis, à compter de la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, Grand-Pré s'est fait connaître comme le plus important lieu de mémoire pour le peuple acadien. Des monuments et des jardins commémoratifs ont été aménagés tout près du marais transformé pour souligner le lieu de l'ancien établissement acadien, commémorer la Déportation de ce peuple en 1755 et rendre hommage à la vitalité de la communauté acadienne. Cette dernière transformation complète la récupération symbolique par la communauté acadienne d'une terre agricole d'où ses ancêtres ont été chassés de force.

Avant l'arrivée des Acadiens : les plus hautes marées au monde, un environnement des plus fertiles et les Mi'kmaqs

Les plus hautes marées au monde

Après le retrait des glaciers au cours de la dernière grande ère glaciaire (il y a de cela environ 14 000 ans), les niveaux de l'eau sur la planète se sont mis à augmenter. Les eaux des rivières s'écoulant de la terre nouvellement émergée des glaces ont commencé à entraîner les sédiments dans leur sillage. Dans l'Est du Canada, ces sédiments ont tapissé le fond de la baie de Fundy. À cette époque, le bassin des Mines était un lac d'eau douce ou saumâtre peu profond, et les bancs Georges et Browns, à l'entrée de la baie de Fundy, faisaient partie de la terre ferme. Avec l'augmentation croissante du niveau de la mer, le banc Georges a été submergé, et de plus en plus d'eau a afflué dans la baie de Fundy. Il y a de cela 4 000 ans, l'amplitude des marées dans le bassin des Mines était seulement de 1 à 1,5 mètre (3,2 à 4,9 pieds), mais avec le temps, le marnage s'est constamment amplifié pour atteindre une moyenne de 12 mètres (39 pieds) dans le bassin des Mines, de 11,61 mètres (38 pieds) à Grand-Pré et un maximum de plus de 16 mètres (52,5 pieds), c'est-à-dire les plus hautes marées enregistrées au monde.

C'est dans le bassin des Mines que l'on retrouve les marées aux plus grandes amplitudes et la plus vaste étendue de zone intertidale au monde. Deux fois par jour, pendant le cycle des marées, 100 milliards de tonnes d'eau de mer se déversent dans le bassin des Mines à marée haute et en sont évacuées à marée basse. Voilà plus d'eau que le flux combiné de toutes les rivières du monde.



Figure 2-24 Les grandes vasières de Grand-Pré créées en raison de l'énorme amplitude des marées sont visibles à marée basse.

Une fertilité naturelle

La baie de Fundy est un écosystème extraordinaire : hautement complexe et des plus productifs. Toutes les eaux côtières et les estuaires ont tendance à être biologiquement très riches, en raison de leur proximité avec la terre qui leur fournit une source constante de nutriments. De plus, comme ces eaux sont peu profondes, la lumière et les nutriments y sont présents pour soutenir la croissance de plantes et fournir un vaste éventail d'habitats pour toutes sortes d'espèces. Dans la baie de Fundy, ces attributs naturels sont rehaussés par les très grandes marées. Celles-ci créent à l'embouchure de la baie des zones ascendantes d'eau froide, riche en éléments nutritifs, qui remonte à la surface où il y a de la lumière afin de favoriser la croissance du phytoplancton. Voilà la base d'une chaîne alimentaire fort productive qui soutient un très grand nombre d'organismes allant du plancton aux baleines. C'est aussi l'une des principales raisons pour lesquelles d'innombrables espèces de poissons, d'oiseaux et de mammifères migrent chaque année à la baie de Fundy pour s'y nourrir.

Au fond de la baie, dans le bassin des Mines, les marées imposantes engendrent un tout autre écosystème, là où les eaux sont troubles en raison du limon et des particules d'argile maintenues en suspension par l'action des marées. Il y a peu de production biologique dans l'eau, mais, dans les vastes zones intertidales exposées à marée basse, le phytoplancton et les marais salins y sont florissants. Soutenus par l'approvisionnement constant en sédiments et alimentés par la marée montante qui charrie avec elle une réserve constante d'éléments nutritifs, la zone intertidale est plus vaste dans le bassin des Mines, si bien qu'elle continue de s'élever au gré de l'augmentation du niveau de la mer. Le marais de la baie de Fundy est donc parmi les plus riches de tout l'hémisphère Nord. Ensemble le marais et les vasières fournissent une prodigieuse aire d'alimentation qui attire des millions de poissons et d'oiseaux.

Pendant la majeure partie des 4000 années où le bassin des Mines a été assujéti à l'action des marées, il y a eu en bordure du bassin des marais salins qui se sont constamment bâtis, croissant en hauteur au rythme de l'élévation du niveau de la mer. Cette augmentation en hauteur résulte du captage des sédiments par les plantes du

marais et leur absorption des éléments nutritifs transportés par les marées deux fois par jour. Un marais salin typique de la baie de Fundy représente ainsi une accumulation de milliers d'années de production biologique : les racines des plantes, les sédiments et les éléments nutritifs ont été entreposés dans le marais sur une durée géologique, ce qui a pour conséquence de produire une accumulation de sol extrêmement fertile. Avec l'arrivée des colons acadiens et l'endiguement de certains de ces marais par la construction de digues, cette fertilité était alors disponible pour l'agriculture. En effet, la couche arable mesure en moyenne quatre mètres et demi de profondeur. Même si le dessalage du sol constitue une opération extrêmement difficile en raison de la faible perméabilité des sédiments, les fermiers ont réussi à faire pousser des cultures formées essentiellement de graminées au système racinaire peu profond. Avant la venue des colons acadiens, l'utilisation humaine des richesses de la baie de Fundy se faisait surtout par la capture de vie animale — fruits de mer, poissons, oiseaux et mammifères.

Dans la période ayant tout juste précédé l'établissement à Grand-Pré des premiers Acadiens, les parties les plus basses de ce qui est maintenant le marais de Grand-Pré étaient recouvertes d'eau de mer deux fois par jour. Les secteurs plus en hauteur n'étaient touchés que pendant les très grandes marées. À la marée basse, se révélait un très grand marais salin comprenant plus de 1 000 hectares d'herbes du marais qui était sillonné par des ruisseaux de drainage des eaux de marée. Ce marais luxuriant abritait une riche vie marine et estuarienne.

Le premier peuple : les Mi'kmaq

Pendant des millénaires avant l'arrivée des Européens dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord, les Mi'kmaq, le peuple autochtone de la Nouvelle-Écosse, vivaient, chassaient et pêchaient dans des parties des provinces Maritimes et de la péninsule de la Gaspésie au Québec, dans une région connue sous le nom collectif de Mi'kma'ki. Le district particulier qui abrite les rives du bassin des Mines et Grand-Pré était connu sous le nom de Sipekni'katik par lequel les Mi'kmaq le désignent encore aujourd'hui.

Leur présence sur le territoire plus vaste est confirmée par des sources traditionnelles, archéologiques et ethnographiques. La découverte archéologique en 2009 d'une gouge de pierre, vieille de 4000 ans, à Horton Landing nous fournit la plus ancienne date d'occupation de la région par les ancêtres des Mi'kmaq. En effet, le bassin des Mines occupe une place de premier plan dans l'histoire, les légendes et la spiritualité des Mi'kmaq, en particulier le cap Blomidon qui, depuis des siècles, est l'élément le plus proéminent du paysage dans la grande région de Grand-Pré. Le cap Blomidon est donc le cadre des légendes de Glouscap — le héros mi'kmaq le plus important — Glouscap et la baleine, la bataille de Glouscap avec le castor, et Glouscap et le lièvre paresseux. Ces légendes, comme bien d'autres, confirment l'importance du bassin des Mines et des terres environnantes pour le peuple mi'kmaq.

Des preuves archéologiques et ethnographiques confirment que les Mi'kmaq avaient des établissements dans la région, en particulier dans l'île Oak (voir Carte 2) située tout près, dans le hameau Melanson le long de la rivière Gaspereau et à Horton Landing. Leur présence pendant des millénaires dans la région est donc attestée. Parmi les nombreux sites mi'kmaq importants dans la région de Grand-Pré, notons un lieu de sépulture dans l'île Oak. Le bassin des Mines était le théâtre d'un réseau d'échanges commerciaux par lequel arrivait dans la région la chaille, une pierre semblable au silex ou à la pierre à feu, avec laquelle les Mi'kmaq fabriquaient des outils ou par lequel réseau ils pouvaient aussi exporter pierres et produits de la mer.

Traditionnellement les Mi'kmaq récoltaient tout un éventail de ressources dans les environnements estuariens comme celui qui existait à Grand-Pré : sauvagine, poisson, coquillages, mammifères marins et plantes médicinales. Il est presque certain que les Mi'kmaq prenaient de la région — du moins sur une base saisonnière — les ressources dont ils avaient besoin, notamment certaines espèces de poissons abondantes dans les eaux locales et des oiseaux migrateurs lorsque d'énormes volées d'oiseaux faisaient halte pour se reposer et se repaître de nourriture.

Les Acadiens et la création du marais 1680 -1755

Au XVII^e siècle, à l'arrivée des premiers Européens dans la région qui est maintenant la Nouvelle-Écosse, ils ont trouvé chez les Mi'kmaq des partenaires disposés au commerce, eux qui au cours des millénaires avaient d'ailleurs développé de solides réseaux d'échanges commerciaux. Pendant les siècles qui ont suivi, les Européens ont graduellement empiété sur le territoire mi'kmaq, en particulier le riche littoral, et il s'en est suivi une âpre compétition pour les ressources de la région. Dès le départ cependant, la relation entre les autorités françaises et les Mi'kmaq était positive et a conduit à des alliances. La première de ces alliances a abouti au baptême du grand chef Henri Membertou en 1610, le premier autochtone à être baptisé sur le territoire qui allait devenir le Canada. Il n'existe aucun traité connu qui aurait été conclu entre les Français et les Mi'kmaq.

Lorsque les Acadiens ont commencé à transformer le marais à Grand-Pré, les Mi'kmaq ne les ont pas empêchés d'altérer et de faire éventuellement disparaître de vastes terres d'alluvions de la base des ressources de la région. Cela en dit long sur la relation harmonieuse qui existait entre les deux peuples, une relation des plus rares à l'époque coloniale en Amérique du Nord. Pendant toutes les années d'incertitude politique de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle, les Acadiens ont conservé des relations harmonieuses avec les Mi'kmaq. Pendant que les puissances impériales françaises et britanniques luttaient pour obtenir le contrôle de la Nouvelle-Écosse, les colons étaient livrés à eux-mêmes et réduits à bâtir leurs propres alliances et réseaux d'échanges commerciaux. La transformation physique du paysage ne peut s'être faite qu'avec l'accord des Mi'kmaq puisque, vers la fin du XVII^e siècle, ceux-ci étaient beaucoup plus nombreux que les Acadiens dans la région. Une analyse des dossiers des paroisses acadiennes révèle qu'entre 1707 et 1748, il y avait à Grand-Pré un grand nombre de gens issus de mariages mixtes entre les Mi'kmaq et les Acadiens. De toutes les paroisses acadiennes de l'époque avant 1755, Grand-Pré comptait le plus grand pourcentage de familles de descendants issus de mariages mixtes. Il existe aussi de nombreuses références documentaires reflétant la présence de Mi'kmaq à Grand-Pré ou dans la région environnante, dans ce que les Acadiens nommaient le district des Mines.

Les Français en Acadie

Les Acadiens sont un peuple né en Amérique du Nord. Leur identité résulte de la transformation des valeurs individuelles européennes au contact d'un nouvel environnement et d'un nouveau peuple. Leur histoire a commencé avec la colonisation française de l'Amérique du Nord.

En 1604, les Français ont d'abord tenté un premier établissement permanent en Amérique du Nord à l'île-Sainte-Croix dans la baie de Fundy. Ils ont vite été démoralisés et menacés par les rigueurs de l'hiver. En 1605, ils ont réitéré l'expérience en étant mieux préparés et aussi mieux situés à Port-Royal, qui se trouve dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. Cet établissement s'est finalement avéré fructueux et a marqué les bases d'un territoire appelé l'Acadie qui, selon les Français, comprenait en gros les terres situées entre le 40^e et le 60^e parallèle, en bordure de l'océan Atlantique. Cela couvrirait les provinces canadiennes actuelles de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, l'Est du Québec et des parties de trois États américains de la Nouvelle-Angleterre.

À partir de Port-Royal, les Français ont commencé leur expansion dans toute l'Acadie et la Nouvelle-France en fondant Québec (1608), Beaubassin (début des années 1670) et Grand-Pré — Les Mines (1682). Les colons provenant des régions françaises du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis venaient vers une contrée inconnue avec la promesse de meilleures conditions de vie.

La transition de Français à Acadiens est venue graduellement par suite de diverses influences environnementales, sociales et politiques. Les pionniers se trouvaient dans un environnement entièrement étranger auquel ils durent s'adapter : climat, faune et flore. Socialement, ils ont été façonnés par leur contact avec les Mi'kmaq, le peuple autochtone habitant le territoire de la Nouvelle-Écosse. Dans un climat de confiance mutuelle et d'harmonie relative établi entre les Français et les Mi'kmaq, les pionniers ont pu s'installer paisiblement et apprendre à connaître le pays pour y vivre, y survivre et s'épanouir. Le grand nombre de mariages mixtes confirme l'étendue des bonnes relations entre les deux peuples et renforce les liens étroits qui les unissent. Enfin, sur la scène politique, comme

l'Acadie était stratégiquement importante pour les puissances impériales et qu'elle changeait souvent de mains, allant des Français aux Britanniques, les colons français étaient trop souvent livrés à eux-mêmes. Ils ont donc pris entre leurs mains la justice, l'administration et la vie communautaire. Ces trois aspects ont grandement influé sur leur indépendance, leur esprit d'initiative et le mode de propriété des terres. Vers le milieu du XVII^e siècle, ces caractéristiques étaient suffisamment distinctives pour que les fonctionnaires français les remarquent et parlent des colons comme étant des Acadiens plutôt que des Français. Les Britanniques, en revanche, les désignaient comme des « Français neutres » après les années 1730 en raison de leur ferme résolution à demeurer neutres dans les conflits opposant la France à la Grande-Bretagne.

Un territoire disputé

Si les Français revendiquaient l'Acadie comme leur territoire, les Britanniques leur faisaient la lutte pour d'autres revendications territoriales dans d'autres régions semblables. Stratégiquement située entre la Nouvelle-Angleterre au sud et la Nouvelle-France à l'ouest, l'Acadie — à partir du début des années 1600 — a souvent été le théâtre de luttes pour le contrôle d'établissements clés et de positions militaires. Il y a eu d'innombrables incidents violents et, à l'occasion, des guerres. Les luttes se livraient parfois entre Français et Anglo-Américains, parfois entre des factions rivales de colons français, parfois entre des forces françaises et britanniques et parfois encore entre les Mi'kmaq et les forces britanniques ou anglo-américaines. Toutes les escarmouches, batailles ou raids survenus au cours des XVII^e et XVIII^e siècles découlaient du plus grand contexte des conflits en Europe dans la course pour coloniser le Nouveau Monde, dominer les lucratives routes commerciales et étendre l'impérialisme européen à l'étranger.

Par suite des conflits, sur une période de 155 ans, la colonie de l'Acadie fut sous domination française six fois, et sous domination britannique quatre fois jusqu'à ce que la France perde définitivement le Canada en 1763. À partir de 1621, les Britanniques appelaient parfois l'Acadie la Nouvelle-Écosse. Pendant ce siècle et demi, les Acadiens

étaient occupés à établir leurs communautés le long de la baie de Fundy, de la côte atlantique, à l'île Royale (maintenant le Cap-Breton en Nouvelle-Écosse) et à l'île Saint-Jean (maintenant la province de l'Île-du-Prince-Édouard).

Le bassin des Mines n'échappe pas aux conséquences négatives de ces divers conflits. En 1696 et de nouveau en 1704, des expéditions de la Nouvelle-Angleterre sous la conduite de Benjamin Church ont ciblé diverses régions de l'Acadie. Au cours de la dernière expédition, les assaillants ont dévasté la communauté de Grand-Pré. Ils ont incendié les maisons, capturé des prisonniers et saccagé les digues pour laisser entrer l'eau de mer. Ils avaient en effet compris que le marais était à la base de la production agricole des Acadiens. Un compte rendu de l'époque décrit l'action en ces termes : « les soldats ont creusé les digues et laissé entrer l'eau de mer, pour détruire tout le blé et tout ce qu'il y avait de bon ». Une fois les assaillants repartis, les Acadiens sont revenus dans la région, ils ont rebâti leurs maisons, réparé les digues pour tout recommencer.

L'incident qu'on vient de relater a eu lieu pendant la guerre de la Succession d'Espagne, un conflit européen qui a eu de nombreuses répercussions dans les colonies d'Amérique du Nord. Lorsque la guerre a pris fin, par la signature du *traité d'Utrecht* en 1713, l'une des conditions du traité de paix devait avoir une grande incidence sur les Acadiens et leurs établissements. Par cette clause, la France transférait la souveraineté de l'Acadie/Nouvelle-Écosse à la Grande-Bretagne. La majeure partie du territoire demeurait sous le contrôle des Mi'kmaq ou était le foyer de villages acadiens en plein essor. D'un autre côté, la présence britannique en Nouvelle-Écosse était modeste à l'époque; il n'y avait alors que quelques colons britanniques et de petites garnisons seulement à Annapolis Royal et à Canso. Néanmoins, à partir de 1713 et dans les années qui ont suivi, les fonctionnaires britanniques se sont mis à voir les Acadiens comme un peuple qui devait obéissance à leur monarque avec toutes les obligations que comportait un tel statut. La question de la loyauté des Acadiens en était une qui ne serait pas réglée — du moins pas à la satisfaction des fonctionnaires britanniques — de 1713 à 1755. Tout au contraire, cette question a joué un rôle primordial dans la séquence

d'événements ayant conduit à l'expulsion forcée des Acadiens de Grand-Pré et d'ailleurs à compter de 1755.

Malgré le contexte de ces conflits et transferts de pouvoirs, les colons ont réussi à étendre la colonie et à prendre racine en Acadie.

L'établissement à Grand-Pré

Lorsque les colons français (les Acadiens) sont venus de Port-Royal dans les années 1680 pour s'établir aux Mines (Grand-Pré), ils ont occupé des terres qui faisaient au départ partie de la seigneurie d'Alexandre LeBorgne de Bélisle qui était le seigneur de Port-Royal. Comme le voulait la coutume dans le Nouveau Monde, les colons se sont vu accorder de longues bandes de terre qui partaient du bord de l'eau. Le modèle seigneurial commun en Nouvelle-France et quelque peu répandu en Acadie permettait à chaque colon d'avoir accès à l'eau, à des terres de qualité variable et à des lots boisés. Il appartenait au colon de défricher sa terre aux fins de l'agriculture. De son côté, le seigneur recueillait des redevances et bâtissait un moulin pour la communauté.

Il existe peu de renseignements sur la solidité de la relation entre le seigneur et ses colons ainsi que sur les premiers temps de l'établissement à Grand-Pré. LeBorgne de Bélisle avait essayé de réinstaurer l'autorité du seigneur après des années d'autorité britannique symbolique (1654 à 1670), mais en vain. Pour ce qui est du modèle d'établissement adopté par les colons, il est fort probable qu'ils se soient établis selon le modèle seigneurial, mais il n'existe aucune carte ni description le confirmant. Les historiens et les archéologues estiment néanmoins, en se fondant sur les archives et l'analyse du paysage, décrits plus haut à la section 2a, que les colons des Mines ont en fait instauré une seigneurie et qu'il y a aujourd'hui des preuves tangibles et visibles attestant cette forme de paysage.

Si les premiers colons ont adopté la seigneurie comme modèle d'établissement, celui-ci a évolué pour donner lieu à l'aménagement de marais. Ceci signifiait donc que la création de terres agricoles découlait de la transformation d'un marais plutôt que du défrichage de la forêt. Pour que les gens de la communauté aient efficacement accès à leur lieu de travail — le marais — ils devaient non pas s'établir

sur cette terre nouvellement aménagée, par ailleurs si précieuse, mais plutôt se disperser le long de ce marais. Par conséquent, les Acadiens ont bâti leurs maisons, leurs granges, moulins et autres bâtiments sur les terres hautes adjacentes et ils ont aménagé un réseau de chemins et de sentiers pour se relier à d'autres villages acadiens.

Avec le temps, ils allaient défricher les terres hautes pour faire place aux bâtiments, aux chemins et aux sentiers ainsi que pour créer des terres agricoles et donner l'accès aux lots boisés. De ceux-ci ils allaient extraire les matériaux nécessaires à la construction des maisons, granges, aboiteaux et digues. À partir de 1680, trois générations d'Acadiens ont graduellement endigué et converti le marais — la grand pré. L'abondance agricole qui en a résulté a été source de prospérité pour la communauté locale et lui a permis — ainsi qu'à d'autres communautés acadiennes semblables — de voir grandir sa population.

Les Acadiens créent des terres agricoles à partir du marais

La capacité des Acadiens et leur acharnement à transformer le marais est un trait distinctif dans les colonies de l'Amérique du Nord. Ils ont été les seuls pionniers de l'époque à cultiver aussi intensément des terres situées en-dessous du niveau de la mer.

En 1670, le nouveau gouverneur français de l'Acadie faisait remarquer en parlant des établissements proches de Port-Royal : « Sur ces marais, ils cultivent — en déployant très peu d'effort — de grandes quantités de foin, de grain et de lin grâce auxquelles récoltes ils arrivent à nourrir de gros troupeaux de beau bétail. Ils ont ainsi trouvé un moyen facile d'assurer leur subsistance, ce qui les amène à négliger les riches terres situées sur les hauteurs. » Cette observation qui fait fi du travail acharné qu'impliquent les travaux d'assèchement aurait très bien pu s'appliquer à Grand-Pré une décennie plus tard. La prodigieuse fertilité du marais endigué à Grand-Pré a été la clé du succès de la région.

Dans les années 1680, les Acadiens avaient déjà à leur actif un demi-siècle de transformation des terres d'alluvions en Acadie. La première mention consignée du marais provient de la région de Port-Royal, à l'endroit du premier établissement permanent par les Français en Amérique du Nord. S'il n'y a aucune source écrite

expliquant les origines de la transformation des terres d'alluvions en Acadie, il existe deux hypothèses pouvant expliquer les connaissances des Acadiens — une individuelle et l'autre collective. En fait ces deux hypothèses auraient pu jouer simultanément.

En 1636, le gouverneur de l'Acadie, Isaac de Razilly, embaucha cinq sauniers de l'Ouest de la France dans le but de transformer le marais ou, selon son expression, de « faire du marais » à Port-Royal. Il est possible d'interpréter ainsi l'intention de Razilly : soit créer des marais salants, soit assécher les zones intertidales à des fins agricoles. La présence de ces sauniers dans la colonie est confirmée par la liste des passagers du bateau à bord duquel ils arrivèrent en Acadie, le *Saint Jehan*. Les sauniers y étaient identifiés avec des dizaines d'autres colons venant de diverses parties de la France, mais principalement des régions côtières de l'Aunis et de la Saintonge. Ces sauniers étaient les dépositaires d'un savoir-faire millénaire dans l'érection de digues et l'assèchement de terres dans l'Ouest de la France. En effet, des marais avaient été aménagés à Port-Royal comme en atteste l'observation de 1670 du gouverneur français de l'époque. Les historiens ont cependant perdu la trace de ces sauniers et il est donc difficile d'évaluer l'incidence qu'ils ont eue. S'il n'y a aucune indication qu'on ait sérieusement envisagé de recueillir du sel en Acadie, il est quand même raisonnable de croire que ces sauniers auraient joué un rôle pour transmettre les connaissances acquises en Europe et les adapter aux conditions environnementales en Acadie.

L'autre explication possible — hypothèse soulevée au tournant du XX^e siècle par l'historien William Francis Ganong — et appuyée récemment par les historiens Yves Cormier, John Johnston et Ronnie-Gilles LeBlanc, c'est qu'il s'agit d'une connaissance collective de la construction de digues que les colons auraient apportée de leur terre ancestrale. La majorité de ces colons venaient de l'Ouest de la France où, pendant des siècles, des terres d'alluvions avaient été transformées pour en faire des terres agricoles dont on avait grandement besoin. Les colons étaient donc originaires du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge, provinces de la côte atlantique aux larges étendues de marais. Ces régions étaient la terre ancestrale de gens qui avaient su, depuis l'époque romaine, maîtriser les compétences de l'endiguement, de l'assèchement des terres ainsi que de l'extraction du sel. Ces

régions avaient aussi été la cible de travaux intenses de réclamation des terres au XI^e siècle, sous la direction des autorités religieuses et politiques. Vers la fin du XVI^e siècle, nombre de ces terres avaient été inondées à nouveau par la mer, comme suite aux dommages subis aux digues et aux ouvrages de drainage en raison des guerres de religion qui faisaient rage dans l'Europe médiévale.

La connaissance des travaux d'endiguement et de drainage n'était cependant pas perdue. Nombre des ouvrages d'endiguement avaient résisté notamment au Poitou, dans l'Aunis et en Saintonge, et les populations locales déployaient des efforts constants pour les entretenir à des fins agricoles ainsi que pour protéger leurs établissements. Certains de ces colons qui vinrent en Acadie au début du XVII^e siècle avaient certainement apporté ces connaissances avec eux. Leur application en Acadie constitue la transplantation de cette tradition européenne en Amérique du Nord et reflète une simple expérience d'endiguement et d'assèchement des terres qui est nettement antérieure aux grands travaux d'ingénierie du XVIII^e siècle. L'utilisation d'une technologie plus perfectionnée pour drainer les terres ne fut jamais nécessaire ici puisque les marées extrêmes de Grand-Pré rendaient tout assèchement mécanique inutile étant donné que le niveau de la marée basse était bien en deçà du niveau du marais (voir Figure 2-25).

Au tournant du XVII^e siècle, des travaux considérables avaient été entrepris dans l'Ouest de la France, sous la gouverne cette fois d'ingénieurs néerlandais et avec leur appui financier. Sur l'invitation des autorités royales et seigneuriales, d'importants travaux furent ainsi entrepris en France afin de reprendre les terres à la mer par des méthodes de drainage plus systématiques et plus perfectionnées impliquant des canaux, des chenaux, des écluses et des aménagements sur le paysage. Les Néerlandais apportèrent une contribution de taille à la récupération des terres dans ces régions surtout en introduisant des ouvrages et des designs qui ont eu une incidence durable sur la technologie de l'endiguement et de l'assèchement des terres.

La technologie employée par les Acadiens pour transformer les terres d'alluvions et le marais était on ne peut plus simple : bèches spéciales ou ferrées, fourches, haches et troncs d'arbres évidés. Il faut insister sur l'ingéniosité des gens — plus que sur leurs outils — qui ont su comprendre les systèmes de drainage naturels du marais et qui ont ensuite construit des digues qui dirigeaient le flot des ruisseaux dans une seule direction, lui permettant de se déverser dans la mer. Un élément du succès des Acadiens c'est qu'ils ont utilisé dans leurs digues de terre, des mottes de terre découpées et extraites du marais même. S'inspirant d'un procédé semblable à celui utilisé dans l'Europe occidentale pour l'extraction de la tourbe, ils coupaient à l'aide d'une ferrée ou petite pelle carrée des briques ou mottes de gazon du marais de forme et de taille particulière qu'ils assemblaient ensuite pour bâtir la digue. Les plantes halophiles ou les herbes et les joncs poussant dans le marais pouvaient tolérer l'immersion dans l'eau salée plusieurs heures par jour. Ces plantes avaient aussi un profond système racinaire et des racines denses et tassées qui les ancrèrent profondément en dépit de tourbillons d'eau de mer et protégeaient les côtés exposés des digues à marée haute. La coupe des mottes de terre et l'assemblage des digues étaient des travaux communautaires en raison des compétences, de l'efficacité et de la vitesse que requéraient ces travaux.

Les Acadiens ont su tirer parti, outre de ces herbes robustes et denses prises dans les mottes de terre, des modèles de drainage naturel du marais en construisant des aboiteaux directement dans le lit des petits ruisseaux qui drainaient le marais à marée basse. L'aboiteau est un terme utilisé en Acadie qui renvoie à la fois à la section de la digue entourant la dalle ou l'écluse et à l'ensemble de l'ouvrage d'endiguement. Chaque dalle était munie d'un clapet ou d'une valve de bois qui permettait à l'eau douce de s'écouler de la dalle et de se déverser dans la rivière ou la mer à marée basse. Le clapet empêchait aussi l'eau de mer de refluer dans le marais à marée haute (voir Figure 2-26).

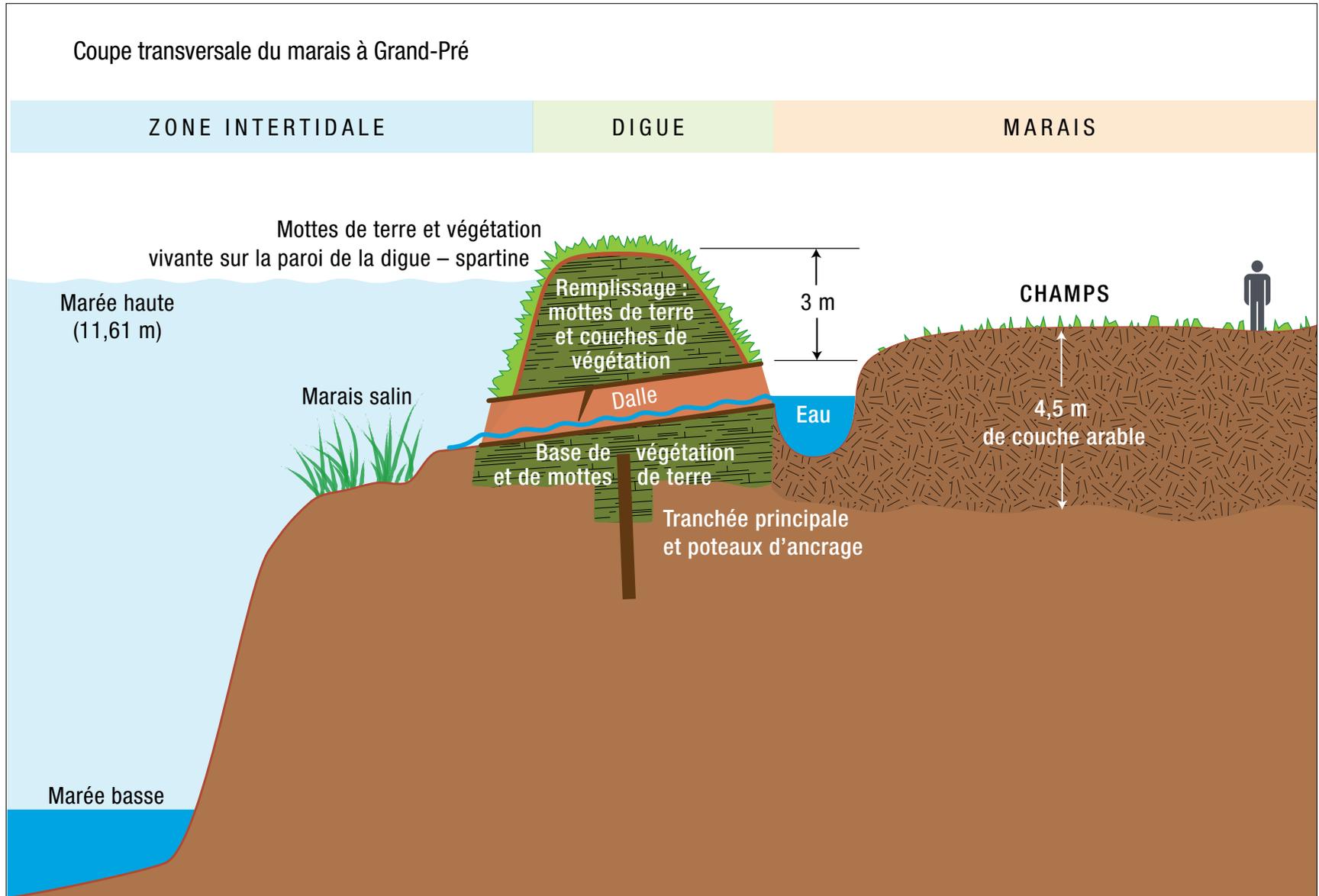


Figure 2-25 Illustration d'une coupe transversale du marais à Grand-Pré, y compris l'amplitude des marées, le marais salin, le système d'aboiteaux et les champs. À noter que l'aboiteau désigne ici la section de la digue entourant la dalle ou l'écluse. Étant donné que ceci ne peut être adéquatement représenté dans une coupe transversale, l'aboiteau est illustré dans la Figure 2-26. Aussi, la zone tidale à Grand-Pré comprend des vasières qui s'étendent sur des centaines de mètres. Pour bien illustrer l'amplitude moyenne des marées, les vasières ont été considérablement rétrécies dans ce diagramme.

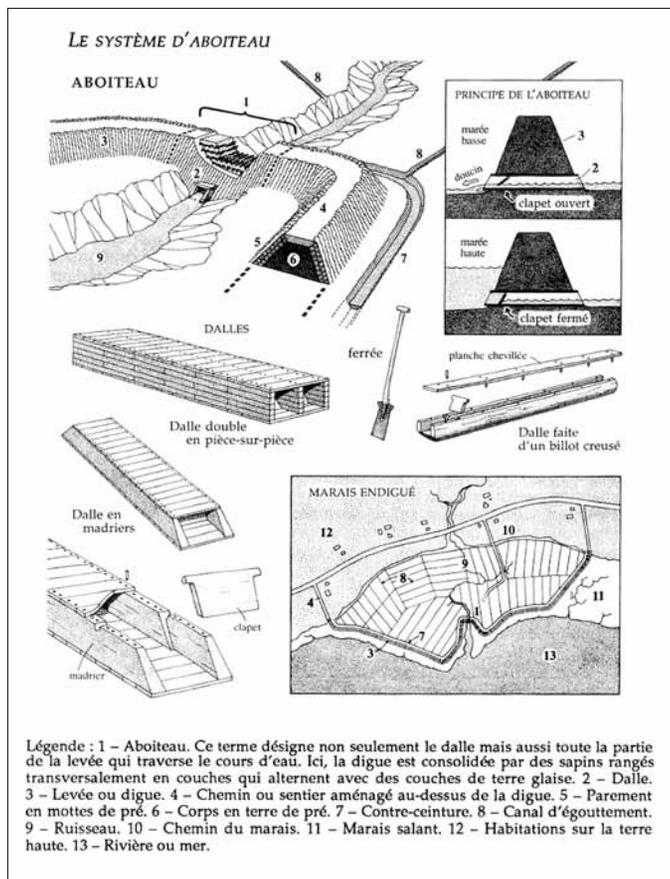


Figure 2-26 Le clapet du système d'aboiteau s'ouvre pour laisser s'écouler l'eau douce du marais; sous la pression de la marée haute, le clapet se referme pour empêcher l'eau de mer de pénétrer dans le marais. Les détails de la construction sont illustrés ci-haut.

Une fois qu'une section de marais avait été endiguée, l'eau douce provenant de la pluie et de la neige avait graduellement pour effet de débarrasser les couches supérieures du sol de toute trace de sel. Il fallait généralement compter de deux à trois ans pour que le processus

de désalinisation fasse son œuvre dans chaque parcelle de marais. La méthode des aboiteaux adoptée par les Acadiens était à la fois imaginative et ingénieuse, une adaptation des techniques utilisées en Europe et ailleurs dans le monde pendant des siècles avant la venue des colons français en Amérique du Nord.

Impressionnés par la fertilité et la productivité des terres initialement transformées en Acadie, les paysans acadiens allaient poursuivre jusqu'en 1755 leur transformation de plusieurs marais — petits et grands — autour de la baie de Fundy et le long de rivières à marée et de diverses anses et baies dans de nombreuses régions de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick actuels. Les Acadiens en sont donc venus à être connus sous le nom de « défricheurs d'eau » pour les distinguer d'autres pionniers de l'Amérique du Nord qui créaient des terres agricoles en défrichant la forêt. En fait, les Acadiens aussi ont défriché sur les hauteurs, là où ils ont établi leurs villages, planté des vergers et des jardins ainsi qu'élevé du bétail. Cependant, l'élément dominant de leur agriculture — qui est par ailleurs des plus inusités en Amérique du Nord — c'est qu'ils ont transformé, en les endiguant, le marais salin.

Même si les Acadiens utilisaient des parcelles de marais pour se donner des terres agricoles dans de nombreux endroits, l'énorme amplitude des marées de Grand-Pré leur posait un défi unique. Le long du bassin d'Annapolis, là où furent érigées les premières digues acadiennes, l'amplitude des marées varie entre 4 mètres jusqu'à un maximum de 8,5 mètres. Dans le bassin des Mines, à Grand-Pré, le marnage est de près de 11,61 mètres, et dans les plus hautes marées, il peut atteindre jusqu'à 16 mètres. Les bâtisseurs de digues acadiens ont dû faire preuve d'ingéniosité et de détermination pour contenir un tel volume d'eaux de mer tourbillonnantes. Ils ont dû mettre au point une technique qui assurerait que la digue ne soit pas emportée en cours de construction. Ils devaient avoir la dextérité pour assembler avec efficacité les diverses parties de la digue et travailler collectivement pour transformer rapidement de larges bandes de terre. Enfin c'était un travail titanesque que de bâtir d'imposantes digues capables de retenir la pression d'un tel volume d'eau (voir Figure 2-27).



Figure 2-27 Vue d'un aboiteau du XIX^e siècle; la photo montre la structure très complexe nécessaire pour que l'aboiteau puisse résister à l'assaut des marées et des vagues.

Cependant, c'était également toute une opportunité sur le plan agricole. Entre 1682 et 1755, les Acadiens ont entrepris le projet de repousser la mer et d'assécher les riches terres d'alluvions à Grand-Pré. Il semblerait qu'ils aient commencé par la partie la plus « facile » du marais, c'est-à-dire au centre, non loin de la bordure des terres hautes. Une fois que ce secteur a été endigué avec succès, les Acadiens ont poursuivi la tâche. Le biologiste et historien du marais de Grand-Pré Sherman Bleakney, décrit dans son livre *Sods, Soils and Spades* (2004) (voir Figure 2-28) la séquence probable de l'endiguement des terres.

Le travail commence près du centre et procède en de larges sections autour de cette première parcelle de marais, en douze séquences qui suivent les trois principaux ruisseaux et leur bassin hydrographique. Peu à peu, les familles de fermiers acadiens de Grand-Pré ont transformé presque toute la grand pré en terres agricoles.

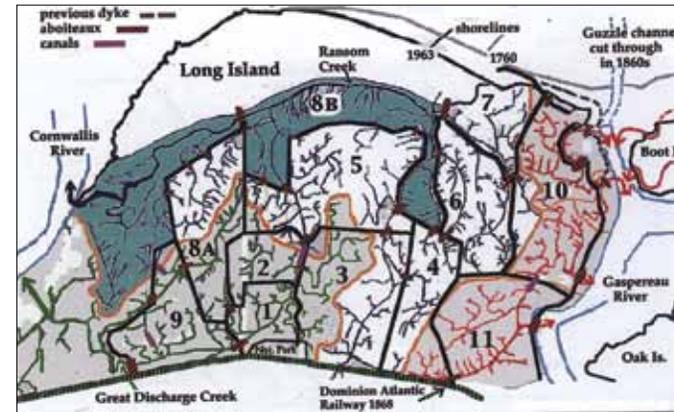


Figure 2-28 Une carte des terres endiguées de Grand-Pré, réalisée par le biologiste et historien Sherman Bleakney, indique la séquence d'endiguement des terres.

Ils n'ont laissé qu'une portion à la limite ouest des terres d'alluvions qui n'était pas endiguée — un projet qu'allaient entreprendre avec succès les descendants des Planters de la Nouvelle-Angleterre à leur arrivée dans la région en 1760. À Grand-Pré, les Acadiens ont fini par réclamer de la mer plus de 1000 hectares de terres, un immense artéfact qui existe encore aujourd'hui — legs vivant de l'exploit réalisé par les Acadiens. Ce serait aussi le projet d'assèchement le plus ambitieux que des Acadiens — voire tout colon de descendance européenne — allaient entreprendre en terre d'Amérique avant 1755.

Avec la transformation de la grand pré par les Acadiens, le village environnant prit rapidement de l'essor. En quelques décennies à peine, la région de Grand-Pré était devenue le plus peuplé de tous les établissements acadiens. Les Acadiens commencèrent à exporter leur surplus de production, en particulier les céréales, vers des établissements français et britanniques. Les produits étaient exportés sur des navires ancrés dans le bassin des Mines. Ceux-ci chargeaient et

déchargeaient leurs cargaisons à un débarcadère érigé sur la rivière Gaspereau à l'endroit aujourd'hui appelé Horton Landing. Les observateurs français et britanniques du XVIII^e siècle reconnaissaient la fertilité inégalée du marais créée par les Acadiens. Grand-Pré était ainsi reconnue pour sa production céréalière.

Il est opportun de souligner que les projets d'endiguement à Grand-Pré et dans la plupart des autres établissements acadiens de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle sont des projets communautaires (voir Figure 2–29). Des observations tirées des archives et de récits de première main de voyageurs et des autorités de l'époque (des XVIII^e et XIX^e siècles) indiquent que les communautés avaient bel et bien des règlements qui guidaient le travail collectif exécuté au bénéfice de tous. La principale règle régissant la gestion collective, c'est que chaque propriétaire foncier devait contribuer à la construction ou à l'entretien des digues et des aboiteaux soit en fournissant la main-d'œuvre soit en offrant une compensation monétaire.



Figure 2–29 La peinture de l'artiste Lewis Parker intitulée *Des Acadiens construisant des digues et des aboiteaux à Grand-Pré* illustre le travail de collaboration impliqué dans la construction des digues à Grand-Pré.

Il est aussi clair que la collaboration n'était pas nécessairement synonyme de propriété collective. Des preuves démontrent qu'une fois la transformation des terres réalisée grâce à un effort collectif, les terres étaient ensuite attribuées selon un genre de loterie. Pour regrouper les champs ou acquérir de meilleures terres, les propriétaires devaient alors soit acheter des champs soit les échanger. Un esprit d'entreprise caractérisait les activités agricoles des colons. Les familles de fermiers locaux ont pris la décision de transformer les vastes terres d'alluvions de Grand-Pré, et leurs enfants et petits-enfants ont poursuivi le travail. La plupart des autres projets acadiens de transformation des terres ont suivi le même processus. Seuls les travaux d'assèchement initiaux entrepris à Port-Royal dans les années 1630 et le projet inachevé du marais de Tantramar (l'aboiteau de Le Loutrre) dans la région de Chignectou, qui chevauche la frontière entre les provinces canadiennes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, commencé dans les années 1750 ont été initiés et dirigés par un chef ou une figure hiérarchique. En revanche, l'approche communautaire plus répandue a contribué à long terme à façonner l'identité acadienne et à resserrer les liens d'une société déjà très unie.

Le conflit entre les Français et les Britanniques se poursuit

Pendant que la France et la Grande-Bretagne continuaient de batailler pour la suprématie de l'Amérique du Nord tout au long du XVIII^e siècle, la plupart des Acadiens y compris ceux de Grand-Pré, tentaient de demeurer à l'écart et de faire accepter leur neutralité. Malheureusement, une telle prise de position n'était acceptable ni pour les Français ni pour les Britanniques. Les deux puissances voulaient voir les Acadiens ou les « Français neutres », comme les appelaient les Britanniques et les Anglo-Américains, appuyer leur cause et idéalement combattre à leurs côtés. Les Français voyaient les Acadiens comme leurs alliés naturels puisqu'ils étaient catholiques romains, qu'ils étaient surtout de descendance française et qu'ils parlaient le français. Les Britanniques, en revanche, estimaient que les Acadiens étaient des sujets de leur roi depuis la signature du *traité d'Utrecht* en 1713. Quelques Acadiens étaient partisans des Français, et quelques autres travaillaient avec les Britanniques, mais la plupart étaient

partagés entre les aspirations impériales rivales. Après la signature du *traité d'Utrecht*, les Acadiens devaient prêter le serment d'allégeance au roi de la Grande-Bretagne, ce qu'ils ont au départ refusé pour conserver leur identité et leur neutralité.

En 1729-1730, les Acadiens de toute la partie continentale de la Nouvelle-Écosse ont accepté de signer un serment modifié proposé par le gouverneur britannique en poste à Annapolis Royal. Le gouverneur leur avait donné l'assurance qu'ils ne seraient pas forcés de prendre les armes contre les Français ni les Mi'kmaqs, mais qu'ils pourraient demeurer neutres. Toutefois les événements qui se produisirent plus tard, dans les années 1740 et 1750, conduisirent les administrations britanniques à revenir sur la question de la neutralité des Acadiens.

À cette époque, les Britanniques se préoccupaient aussi de leurs relations avec les Mi'kmaqs. À mesure que les Britanniques commençaient à consolider leur position en Nouvelle-Angleterre et en Acadie au début du XVIII^e siècle, ils ont commencé à signer des traités avec les peuples autochtones de ces régions. En 1725, ils ont signé un traité à Boston avec la confédération des Abénaquis afin d'assurer la protection de leurs établissements contre toute attaque des Indiens. Les Mi'kmaqs qui faisaient aussi partie de la confédération des Abénaquis n'ont accepté de ratifier le traité qu'en 1726 après plusieurs modifications.

Après trois décennies de paix, la Grande-Bretagne et la France se retrouvèrent une nouvelle fois en conflit pendant la guerre de la Succession d'Autriche (1744-1748). Le principal théâtre de guerre se trouvait en Europe, mais le Canada connut aussi sa part de conflits. Plusieurs incidents ont ainsi eu lieu à Grand-Pré et dans les environs, ce qui eut des répercussions à long terme sur la population acadienne.

À l'été de 1744, une expédition militaire provenant de la forteresse française de Louisbourg marcha sur les communautés acadiennes y compris Grand-Pré, incitant les hommes acadiens à se joindre à la campagne. Peu d'hommes répondirent à cet appel aux armes. Les Acadiens voulaient demeurer neutres et ils avaient une récolte à engranger. La réponse des Acadiens en 1744 déçut les Français, mais inquiéta tout de même les Anglais qui auraient voulu que les Acadiens prennent activement position contre les Français.

L'année suivante en 1745, les Français lancèrent une attaque infructueuse sur la base britannique d'Annapolis Royal. À peu près au même moment, une grosse armée de soldats provinciaux de la Nouvelle-Angleterre, appuyée par des navires de guerre britanniques, captura Louisbourg. En 1746, la France mit sur pied une grosse expédition qui traverserait l'Atlantique dans le but de reprendre Louisbourg, de capturer Annapolis Royal et de contraindre les Acadiens à s'engager pour la cause française. L'expédition échoua lamentablement en raison de retards, de tempêtes et de maladies.

Les Français comme les Anglais consolidèrent leurs positions dans la région de l'Atlantique vers la fin des années 1740. À l'automne 1746, les Anglais envoyèrent quelque 500 soldats de la Nouvelle-Angleterre établir un poste dans le village de Grand-Pré, en réaction à des faits d'armes des Français dans la région. Les Anglo-Américains investirent de nombreuses maisons sur les hauteurs surplombant le marais et s'installèrent pour l'hiver. À quelques centaines de kilomètres plus loin, dans la région de Chignectou, un contingent de 250 soldats français et de 50 guerriers mi'kmaqs et malécites eurent vent de l'occupation des soldats de la Nouvelle-Angleterre à Grand-Pré. Malgré leur petit nombre et les rigueurs de l'hiver, ils se mirent en route pour Grand-Pré en janvier 1747. Un petit nombre d'Acadiens sympathiques à la cause des Français se joignirent à eux. En même temps, des Acadiens partisans des Britanniques avertirent les soldats de la Nouvelle-Angleterre de l'imminence d'une attaque. Les soldats ignorèrent l'avertissement en pensant que le mauvais temps hivernal empêcherait toute incursion.

Aux petites heures du matin du 11 février 1747, en plein blizzard, les Français et les Mi'kmaqs et les Malécites prirent par surprise les soldats de la Nouvelle-Angleterre installés à Grand-Pré. Connue dans l'histoire comme la Bataille de Grand-Pré, l'escarmouche fit 80 morts dans le camp de la Nouvelle-Angleterre y compris son commandant (voir Figure 2-30). Les dépouilles des soldats furent inhumées dans une fosse commune, tandis que leur commandant fut enterré non loin de là.

Cet incident devait prendre des proportions énormes aux yeux de certains leaders britanniques en 1755 lorsque fut prise la décision de déporter les Acadiens.



Figure 2-30 Le Monument commémorant la Bataille de Grand-Pré.

Lorsque prit fin la guerre de la Succession d'Autriche à la fin de 1748, le *traité d'Aix-la-Chapelle* rendait Louisbourg aux Français. Peu de temps après, la France et la Grande-Bretagne étendirent leur présence militaire au Canada atlantique. La France dépêcha une expédition de plusieurs milliers de colons pour qu'ils occupent Louisbourg en 1749. Dans les années 1749-1751, les Français établirent un poste à l'embouchure de la rivière Saint-Jean et deux forts dans la région de Chignectou, à Beauséjour et à Gaspereaux. Pendant ce temps, les Britanniques dépêchèrent une expédition massive afin de fonder Halifax en 1749 pour faire contrepoids à Louisbourg. Les années suivantes, les Anglais établirent aussi plusieurs nouveaux postes, forts et établissements autour d'Halifax. Parmi ceux-ci, citons le fort Edward dans la communauté acadienne de Pigiguit, un petit fort à Vieux Logis (Horton Landing) près de Grand-Pré, le fort Lawrence dans la région de Chignectou (en face du fort Beauséjour) et ils établirent une nouvelle ville assez imposante — qu'ils peuplèrent d'étrangers protestants, d'origine allemande et suisse pour la plupart — à Lunenburg, sur la côte du sud-est de la Nouvelle-Écosse.

Déportation et nouvel établissement 1755 à 1810

La décision de déporter les Acadiens

La guerre de Sept Ans, que l'on a souvent qualifiée de première guerre de dimension mondiale, opposa la Grande-Bretagne à la France et mit en cause les alliés des deux parties. Si la France concentra les hostilités en Europe, la Grande-Bretagne dépêcha 20 000 soldats en Amérique du Nord dans une tentative de faire tomber l'empire colonial de la France. La guerre qui s'ensuivit conduisit à la chute de la Nouvelle-France.

Comme les événements qui se déroulaient en Europe avaient des répercussions sur les Acadiens et les établissements britanniques en Nouvelle-Écosse, la nouvelle administration britannique, c'est-à-dire le Conseil de la Nouvelle-Écosse, décida de revenir sur la question de la neutralité des Acadiens. Elle le fit avec plus de vigueur que dans le passé où son contrôle de la province était plus théorique que réel. Au cours des années à venir, une série de plusieurs incidents complexes allaient culminer pour donner lieu au Grand Dérangement ou à la Déportation des Acadiens. Ce terme renvoie à de nombreuses expulsions de force qui allaient se produire sur une période de sept ans à compter de 1755.

Au début de l'été 1755, l'arpenteur général de la Nouvelle-Écosse, Charles Morris, prépara un plan détaillé pour le Conseil de la Nouvelle-Écosse indiquant comment il serait possible d'expulser les Acadiens de leurs terres en Nouvelle-Écosse et de les disperser ailleurs dans d'autres colonies britanniques.

Ce plan ranima une école de pensée parmi les Britanniques remontant à quelques décennies plus tôt, vers les années 1720, et selon laquelle on estimait qu'il serait préférable d'expulser les Acadiens de la Nouvelle-Écosse et de les remplacer par des sujets protestants, britanniques ou étrangers qui seraient incontestablement loyaux à la Couronne britannique. Les Britanniques avaient aussi noté la valeur de l'extraordinaire fertilité des terres agricoles appartenant aux Acadiens et qui servaient de moteur économique pour la région. L'idée d'attirer des protestants étrangers fit surface de temps à autre pendant quelques décennies. Avant même que la Couronne

britannique fasse venir des protestants d'origine allemande et suisse pour qu'ils s'établissent dans la nouvelle ville de Lunenburg au début des années 1750, un plan datant de 1748 indique où les protestants

pourraient s'établir dans la région de Grand-Pré. Le plan de 1748 note justement l'endroit où les Planters de la Nouvelle-Angleterre établiraient leur ville (voir Figure 2-31).



Figure 2-31 Cette carte de 1748 indique les plans en vue d'installer des protestants à Grand-Pré (n° 2 dans la carte), et ce, avant la Déportation des Acadiens. Les autorités britanniques avaient prévu des établissements (quadrillages sur la carte) dans l'entourage immédiat des établissements acadiens (illustrés ici comme des concentrations de maisons). À noter, au centre de la carte, la grande concentration de maisons et l'église (représentée comme un carré avec une croix), ce qui démontre l'importance de l'établissement de Grand-Pré.

En juin 1755, une expédition mise sur pied par le gouverneur de la Nouvelle-Écosse Charles Lawrence et le gouverneur William Shirley du Massachusetts captura deux forts français de la région de Chignectou, soit le fort Beauséjour et le fort Gaspareaux. Lorsque la nouvelle parvint à Halifax que 200 à 300 Acadiens, sous la pression du commandant français du fort, avaient participé à la défense du fort Beauséjour, les autorités de Halifax interprétèrent cela comme un signe de la complicité des Acadiens avec les Français. Le Conseil de la Nouvelle-Écosse décida alors que tous les Acadiens de la région de Chignectou seraient rassemblés et déportés, et ce, qu'un membre de leur famille ait été ou non actif dans la défense de la forteresse française. Un mois plus tard, le 28 juillet 1755, après avoir rencontré à deux reprises les députés des communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse continentale, le Conseil de la province résolut d'expulser tous les Acadiens — hommes, femmes et enfants — de toute la Nouvelle-Écosse. La Déportation débuta donc à Grand-Pré et dans la localité voisine de Piguit au début du mois de septembre.

Même s'il est entendu que la Déportation des Acadiens avait pour but de disperser un groupe déloyal à la Couronne britannique, on ne peut nier le fait que l'étendue et la fertilité des terres de Grand-Pré et d'ailleurs avaient une très grande importance dans le contexte des plans d'établissement britanniques. Ainsi, le gouverneur de la Nouvelle-Écosse Charles Lawrence a exprimé l'opinion suivante dans une lettre écrite le 18 octobre 1755 aux lords du commerce de Londres, en Angleterre.

[...] dès que les Français seront partis, je ferai tout mon possible pour encourager les Gens du Continent à coloniser ces terres [...] et les circonstances additionnelles des habitants qui évacuent le Pays permettront, je m'en félicite, d'accélérer grandement cet événement puisque cela nous fournit une grande Quantité de bonnes terres prêtes à être cultivées immédiatement. [Traduction]

Au terme de ces sept années, plus des trois quarts des quelque 14 000 hommes, femmes et enfants acadiens furent déportés vers d'autres régions de l'Amérique du Nord ou de l'Europe. Le reste prit la fuite ou se cacha.

La Déportation à Grand-Pré

Les événements à Grand-Pré furent parmi les premiers et aussi les plus importants de la Déportation. Qui plus est, ils ont été consignés par certains des principaux acteurs britanniques. Leurs dossiers fournissent à l'histoire un compte rendu détaillé des événements et de leur impact sur les Acadiens et mettent en place le contexte servant à d'éventuelles représentations de la culture acadienne. Ils fournissent aussi aux générations futures d'Acadiens la description d'un événement qui a eu pour effet de transformer leur histoire culturelle. Les renseignements qui suivent sont extraits de deux des sources les plus importantes, soit les journaux de campagne du lieutenant-colonel John Winslow et de l'un de ses officiers subalternes, Jeremiah Bancroft.

Le lieutenant-colonel John Winslow du Massachusetts était l'officier responsable de rassembler et de déporter les Acadiens de Grand-Pré. Il est arrivé au village le 19 août 1755 avec environ 300 soldats provinciaux de la Nouvelle-Angleterre. Il n'a rien laissé entendre de ce qui se passerait, mais a plutôt donné l'impression d'une mission de routine. Sa première tâche a consisté à établir une base d'opérations sécuritaire étant donné que ses troupes étaient largement dépassées par les quelque 2100 hommes, femmes et enfants acadiens qui habitaient dans la région du bassin des Mines. Winslow a choisi d'établir son quartier général dans le secteur entourant l'église paroissiale de Saint-Charles-des-Mines à Grand-Pré. Ses soldats érigèrent une palissade autour du presbytère, de l'église et du cimetière, et ses soldats montèrent leurs tentes dans cette enceinte (voir Figure 2-32). Pour ne pas vexer les Acadiens inutilement, Winslow demanda aux représentants de la communauté de retirer les objets sacrés de l'église avant que celle-ci serve de base militaire. Au début du mois d'août 1755, les prêtres de la paroisse de Saint-Charles-des-Mines ou de Grand-Pré et des paroisses avoisinantes avaient déjà été arrêtés et emmenés à Halifax en attendant d'être déportés en Europe.

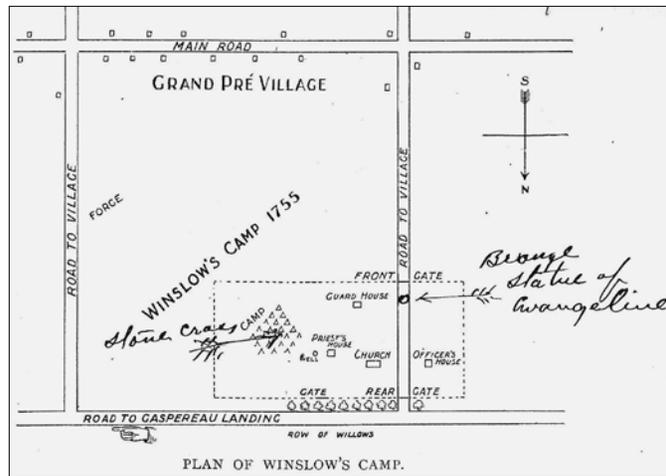


Figure 2-32 Représentation du début du XX^e siècle du camp du lieutenant-colonel Winslow à Grand-Pré, d'après l'évaluation faite par John Frederic Herbin sur la foi de preuves historiques et d'aspects tangibles.

Entre la fin août et le début septembre 1755, les Acadiens de Grand-Pré et des villages environnants s'affairaient aux récoltes dans le marais et sur les hauteurs. Les Acadiens étaient loin de se douter que cette récolte serait leur dernière à Grand-Pré.

Le 4 septembre 1755, le lieutenant-colonel Winslow émit l'ordre que tous les hommes et les garçons âgés de 10 ans et plus de la région de Grand-Pré devaient se présenter à l'église le lendemain à trois heures de l'après-midi pour une annonce importante. Le capitaine Alexander Murray avait utilisé le même prétexte pour inviter tous les mâles acadiens de la région de Pigiguit à se rendre au fort Edward le même jour à la même heure. En fait, les Britanniques avaient usé d'un stratagème semblable le 11 août dans la région de Chignectou pour attirer et emprisonner quelque 400 hommes acadiens de la région au fort Beauséjour, — renommé fort Cumberland après sa capture — ainsi qu'au fort Lawrence. John Winslow et ses hommes en avaient été témoins juste avant leur départ pour Grand-Pré.

Le 5 septembre, 418 Acadiens de sexe masculin affluèrent donc à l'église de Grand-Pré — désormais entourée d'une palissade et contrôlée par des hommes armés — pour entendre l'annonce. Une fois les hommes rassemblés à l'intérieur de l'église, Winslow demanda à des interprètes qui parlaient le français d'annoncer aux habitants rassemblés qu'ils allaient — ainsi que les membres de leur famille — être déportés. Il indiqua aux Acadiens ce qui suit :

vos terres et vos logements, votre bétail et votre cheptel de tout genre, sont confisqués par la Couronne avec tous vos autres effets, sauf votre argent et vos biens meubles, et que vous-mêmes vous serez déportés hors de cette province.

Jeremiah Bancroft, un des officiers subalternes de Winslow, écrit dans son journal que l'expression sur les visages des Acadiens en entendant l'annonce était un mélange de honte et de confusion, ainsi que de colère. Il ajoute que la contenance des Acadiens était si altérée qu'elle en était indescriptible.

L'expulsion d'environ 2100 personnes qui habitaient à Grand-Pré et dans les villages avoisinants ne s'est pas déroulée sans heurts ni aussi vite que prévu. Winslow a dû faire face à une pénurie de navires et à un manque de provisions. Les hommes et les garçons durent passer plus d'un mois emprisonnés soit dans l'église Saint-Charles-des-Mines soit à bord des bateaux ancrés dans le bassin des Mines avant que le reste de la population soit aussi entassé à bord des navires. Winslow décrit en ces termes la scène du premier contingent de jeunes hommes marchant de l'église le long du chemin bordant le marais jusqu'au rivage de ce qui est aujourd'hui Horton Landing (voir Figure 2-33) :

ils allaient priant, chantant et pleurant, les femmes et les enfants les interpellant tout le long avec moult lamentations et se jetant à genoux et priant.



Figure 2-33 Vitrail illustrant la Déportation des Acadiens à l'Église Souvenir du lieu historique national du Canada de Grand-Pré.

Le 8 octobre 1755 commença l'embarquement des hommes, femmes et enfants dans les bateaux qui attendaient. Le départ des petits bateaux se fit de Horton Landing. Les gens de Grand-Pré et de Gaspereau furent les premiers à partir. Winslow consigna dans son journal que

[les habitants] partirent contre leur gré, les femmes en grande détresse transportant leurs enfants dans leurs bras, tandis que d'autres transportaient leurs parents décrépits dans des charrettes et tous leurs biens, se déplaçant dans une grande confusion. C'était une scène pathétique de grande souffrance.

Les Acadiens vivaient ensemble en de grandes familles élargies. C'était d'ailleurs là la base de leurs établissements et un élément clé de leur succès dans l'érection des digues ainsi que la source de leur sentiment d'indépendance. Bien que Winslow ait ordonné que les familles ne devaient pas être séparées, bien souvent cela s'avéra impossible dans la confusion et en raison de la petite taille des bateaux. Par conséquent des amis, des parents et des voisins furent séparés pour ne plus jamais se revoir.

Du 19 au 21 octobre 1755, les soldats forcèrent une partie des familles des communautés environnantes de la Rivière-aux-Canards à se réunir à Grand-Pré en vue de l'embarquement éventuel à bord des bateaux. Ce groupe d'environ 600 habitants était composé de 98 familles. En attendant l'arrivée des transports, ils furent hébergés dans les maisons acadiennes récemment évacuées non loin du camp de Winslow ainsi que sur les hauteurs surplombant le marais. Ces familles furent déportées dans les colonies anglo-américaines, juste avant Noël 1755. Cette fois le point de départ ne fut pas Horton Landing mais un autre endroit situé non loin.

L'Odyssée acadienne

Dans les décennies à venir, des milliers d'Acadiens accostèrent dans des ports un peu partout dans le monde pour en repartir aussitôt en quête d'un endroit d'où ils pourraient revenir à leur Acadie natale. C'est durant cette Odyssée qu'est née la diaspora acadienne.

Entre 1755 et 1762, les autorités britanniques organisèrent le rassemblement de la population acadienne à des endroits clés pour les embarquer à bord de navires et les expédier en convois vers diverses destinations (voir Figure 2-34). Dans les derniers mois de l'année 1755 à elle seule, 6000 Acadiens ou près de la moitié de la population entière avaient été déportés de la région du bassin des Mines, y compris de Grand-Pré, de la région de Pigiguit, de Chignectou et de Port-Royal.

Cette année-là, 2100 Acadiens avaient été expulsés de la région du bassin des Mines. Ceci comprend l'expulsion, à la fin d'octobre 1755, de plus de 1500 enfants, femmes et hommes acadiens — les enfants composant la majeure partie du contingent — de Grand-Pré

et des villages voisins qui avaient été contraints à monter à bord des bateaux. Le convoi partit du bassin des Mines à destination de la Pennsylvanie, de la Virginie, du Maryland, du Connecticut et du Massachusetts. En même temps, les bateaux transportant 1119 déportés acadiens de la région de Pigiguit mirent aussi le cap vers le sud en direction des colonies anglo-américaines. Les bateaux formèrent un convoi auquel se joignirent les bateaux transportant les 1100 déportés de la région de Chignectou qui eux devaient être envoyés vers les colonies plus au sud des Carolines et de la Géorgie. En décembre, quelque 1664 hommes, femmes et enfants acadiens de la région de Port-Royal ont aussi été déportés d'Annapolis Royal vers les colonies anglo-américaines.

Dans les années qui ont suivi, des milliers d'autres Acadiens ont été déportés surtout en France, après la chute de Louisbourg en 1758. Quelque 4000 réfugiés acadiens de l'île Royale (Cap-Breton) et de l'île Saint-Jean (île-du-Prince-Édouard) ont été déportés directement en France à l'automne de 1758, tout comme plus de 200 habitants de la région du cap Sable qui connurent un sort similaire en 1758 et au début de 1759. À l'été de 1762, un autre groupe de 915 hommes, femmes et enfants acadiens furent déportés de Halifax à Boston. Les autorités de la ville refusèrent de les laisser débarquer et ils furent contraints de revenir en Nouvelle-Écosse où ils furent gardés comme prisonniers de guerre. Les déplacements du peuple acadien sont illustrés à la Figure 2-34.

Ces réfugiés furent envoyés à divers endroits selon le vœu du gouverneur Charles Lawrence qui voulait répartir les Acadiens entre les colonies pour qu'ils ne puissent pas facilement se retrouver. Certains furent expédiés aux colonies de la Nouvelle-Angleterre dont les autorités devaient leur assurer refuge et nourriture. Nombre des colonies ne voulaient pas assumer ce fardeau et ne permirent pas aux bateaux d'accoster, les forçant à poursuivre leur route vers un autre port. Dans bien des cas, les familles furent séparées, les enfants furent assimilés à des familles protestantes et les adultes furent sujets à l'emprisonnement ou à la servitude. Dans certaines colonies, les gouverneurs qui voulaient se débarrasser des réfugiés émirent des sauf-conduits pour qu'ils puissent voyager librement entre les frontières. Ils espéraient ainsi que les Acadiens retourneraient en Nouvelle-Écosse. Au printemps 1756,

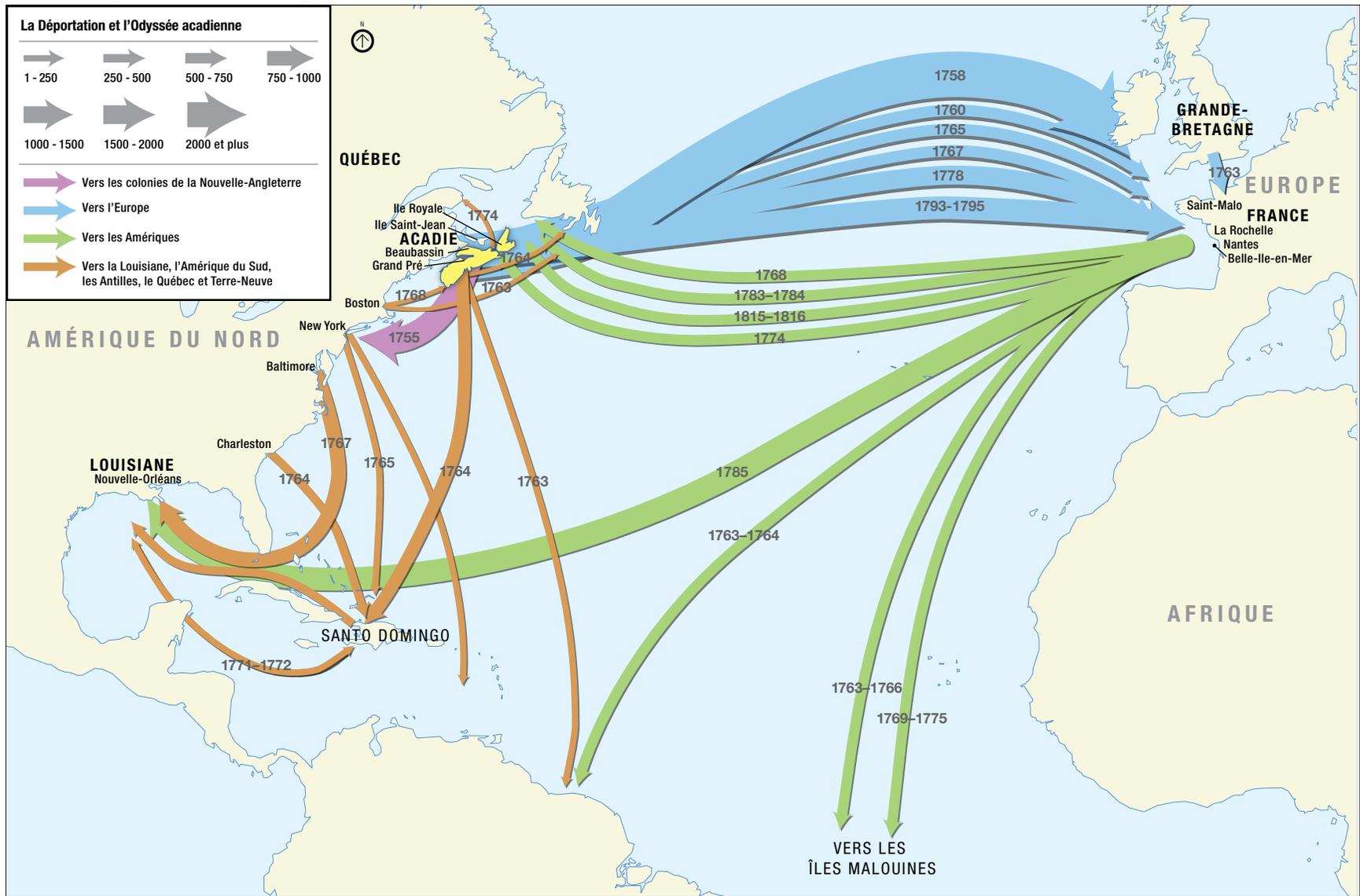


Figure 2-34 Destinations et déplacements des déportés pendant l'Odysée acadienne. D'après le dessin original de Robert LeBlanc.

les Acadiens déportés de Virginie furent renvoyés comme prisonniers de guerre en Grande-Bretagne où ils furent éparpillés dans les villes côtières du Sud de l'Angleterre. Éventuellement ceux-ci joignirent les rangs des milliers de réfugiés qui avaient été déportés en France. Leur établissement en France offrit cependant peu de consolation, car il y avait là trop peu de terres pour qu'ils puissent s'y établir. Nombre d'entre eux finirent leur vie dans l'indigence la plus totale.

Après la chute de la Nouvelle-France en 1760, les autorités de la Nouvelle-Écosse ne tenaient pas à ravoïr les Acadiens sur leur territoire, même si les autorités britanniques ne considéraient plus ces « Français » comme une menace. Or, des autorités dans d'autres régions du Canada avaient besoin de colons et ils étaient ouverts à l'idée d'attirer les Acadiens. Le gouverneur de Québec, James Murray, fut l'un de ceux qui envisagèrent cette idée. Dans une lettre qu'il écrivit en 1761 au lieutenant gouverneur de la Nouvelle-Écosse, Jonathan Belcher, Murray dit qu'il ne serait pas prudent pour Belcher de laisser les Acadiens retourner sur les terres d'où ils avaient été expulsés. Il disait que cela rappellerait [aux Acadiens] et à leurs générations successives les misères endurées par la présente génération et que cela pourrait les amener à mépriser à jamais le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, peu importe par ailleurs qu'il soit juste et équitable. Malgré cette mise en garde, le besoin de colons de la Nouvelle-Écosse prévalut et, en 1764, les autorités britanniques autorisèrent les Acadiens à se rétablir en Nouvelle-Écosse, à certaines conditions. Ils ne pouvaient s'établir sur leurs anciennes terres et ils ne pouvaient se concentrer en grands nombres à un même endroit. Cette dernière condition visait évidemment à les empêcher de reformer des communautés. Environ 1600 Acadiens, ou un peu plus de 10 pour cent de la population acadienne d'avant la Déportation, ont décidé de s'installer en Nouvelle-Écosse de même que dans les deux provinces Maritimes voisines.

Les régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse actuelle se trouvent maintenant à des centaines de kilomètres des anciennes collectivités et sont surtout concentrées dans le Sud-Ouest de la province et au Cap-Breton. La plupart des personnes ayant survécu à la Déportation ont préféré s'installer au Québec, en France ou en territoire français comme à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Domingue (ou Haïti

aujourd'hui) et en Guyane. En 1785, quelque 1584 Acadiens sont partis de France pour aller s'établir en Louisiane qui était alors une colonie espagnole. Ils sont parmi les ancêtres des Cajuns d'aujourd'hui.

Les Acadiens qui avaient été déportés en France provenaient directement des colonies françaises conquises de l'île Saint-Jean et de l'île Royale en 1758 et en 1763. Ils étaient venus de la Virginie en passant par la Grande-Bretagne où ils avaient passé sept ans en prison. Vers le milieu du XVIII^e siècle, environ 3000 déportés affluèrent en France. Ils étaient concentrés dans la région du Poitou et dans la région de Belle-Île-en-Mer en Bretagne. La plupart des déportés ne réussirent pas à s'établir en France, et les autorités françaises considéraient d'ailleurs comme un fardeau. En 1785, les deux tiers d'entre eux mirent le cap sur la Louisiane. Vingt ans plus tôt, en 1763, d'autres avaient échoué dans l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon, près de la côte de Terre-Neuve dans l'océan Atlantique. Ils furent expulsés par les Français en 1767 et on leur permit de revenir en 1768. En 1778, les Britanniques prirent le contrôle de l'archipel et déportèrent toute la population en France. Les îles changèrent de mains plusieurs fois encore avant que les Français ne les reprennent en 1816. Les Acadiens purent alors y retourner. En France comme dans les territoires français d'outre-mer, les quelques familles acadiennes qui s'y établirent finirent par s'adapter à la société dominante, mais toujours elles conservèrent vivant le sens de leurs origines et de leur identité grâce à la tradition orale et à l'expression artistique.

Des Acadiens s'étaient établis en Louisiane dès 1764. Des familles étaient venues de la Nouvelle-Écosse en passant par Saint-Domingue en 1764-1765, tandis que la plupart des autres familles étaient venues directement du Maryland et des autres colonies anglo-américaines en passant par les Antilles. Un grand groupe venu de France se joignit à eux en 1785 puisqu'il n'avait pas pu se réintégrer à la société française. Les Acadiens étaient concentrés principalement dans le Sud de la Louisiane où ils exerçaient une grande influence sur la vie politique et économique. Jusqu'à la Guerre civile américaine en 1861, la Louisiane était un État bilingue où le français était couramment parlé dans l'administration publique, les tribunaux et les entreprises. Peu à peu la place du français s'éroda puisque la société dominante de la Louisiane en vint à voir d'un mauvais œil l'expression de la culture cajun ou

acadienne. Au début du XX^e siècle, une loi fut passée afin d'intégrer les Cajuns dans la société louisianaise par l'entremise du système scolaire. Tout au long du XIX^e siècle, comme cela avait d'ailleurs été le cas en Acadie, les Cajuns conservèrent leurs traditions grâce à leur isolation relative. Ils suivirent le cheminement des Acadiens du Canada et adoptèrent certains symboles, dont Notre-Dame-de-l'Assomption comme leur sainte patronne. La musique, les chansons et d'autres formes d'expression artistique gardèrent vivantes leur histoire et leur identité par le biais de la tradition orale. Les Cajuns durent cependant attendre jusque vers le milieu du XX^e siècle pour raviver la relation qui s'était rompue avec leur terre d'origine en Acadie. Grand-Pré allait être l'endroit qui cristalliserait ce retour.

Les Acadiens qui avaient abouti en Guyane et dans les Antilles y avaient été envoyés par les autorités françaises dans deux buts : alléger le fardeau sur l'administration en France et peupler les colonies que la France avait gardées après la signature du *traité de Paris* en 1763. De la France, les Acadiens furent envoyés coloniser les îles Malouines, la Guyane et Haïti. Bien que certaines familles soient restées là où elles avaient échoué, avec le temps la plupart se rendirent en Louisiane. Il y a peu de traces aujourd'hui en Guyane ou dans les Antilles d'une identité acadienne à un niveau communautaire.

À partir de la fin des années 1760, les Acadiens s'installèrent dans tous les coins de la province de Québec. Se concentrant pour la plupart dans la vallée du Saint-Laurent, ils essaimèrent par la suite dans d'autres régions à prédominance agricole. C'est au Québec qu'il y avait, à la fin du XVIII^e siècle, le plus fort contingent d'Acadiens. En raison des similarités sur le plan de la religion, de la langue et du statut social avec les Canadiens (les Canadiens français, ou les Québécois actuels), les Acadiens ont pu facilement s'intégrer à la société dominante. Les Acadiens qui vivaient dans la province de Québec ont embrassé la lutte pour les droits des francophones qui a dominé le discours politico-social au Québec tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Malgré leur intégration toutefois, ces communautés ont conservé la conscience de leur identité et elles ont gardé le contact avec les communautés acadiennes de l'Est du Canada. Vers la fin du XIX^e siècle, des délégués de ces communautés au Québec ont assisté aux conventions nationales des Acadiens qui ont eu lieu au Nouveau-Brunswick. C'est encore au Québec qu'on trouve le plus important contingent de gens de descendance acadienne.

L'arrivée des Planters de la Nouvelle-Angleterre et leur legs

Les autorités britanniques qui avaient répondu à la menace des Acadiens en les déportant tentèrent de répondre à la menace posée par les Mi'kmaq en signant des traités avec eux tout au long du XVIII^e siècle. En effet, les Mi'kmaq avaient été les alliés des Français et des Acadiens. D'ailleurs pendant la Déportation, les Mi'kmaq avaient aidé des Acadiens à prendre la fuite dans les bois et, dans bien des cas, les avaient abrités parmi eux. Pour la Couronne britannique, ces traités étaient synonymes de paix avec les Mi'kmaq et signifiaient que la Couronne était désormais libre de coloniser la Nouvelle-Écosse avec des populations dont la loyauté leur était acquise.

Une fois les Acadiens expulsés de leurs terres, les Britanniques mirent tout en œuvre pour attirer des colons de la Nouvelle-Angleterre. Des incitatifs furent offerts vers la fin de 1758 et de nouveau au début de 1759 afin d'attirer des colonies anglo-américaines des colons assoiffés de terres. Ces colons, connus collectivement sous le nom de Planters de la Nouvelle-Angleterre, arrivèrent en 1760 à Grand-Pré, dans une région qu'ils savaient réputée comme un district agricole des plus productifs (voir Figure 2-35). Ce qu'ils découvrirent plutôt c'est qu'une grande partie du marais avait été submergée.



Figure 2-35 Un monument à Horton Landing commémore l'arrivée des Planters de la Nouvelle-Angleterre en 1760.

Après l'expulsion des Acadiens de Grand-Pré en 1755, il n'y avait plus personne dans la région pour effectuer les réparations d'usage aux digues. Au mois de novembre de 1759, une grosse tempête s'abatit sur la région, au sommet du cycle Saros de 18,03 ans, à un moment où les marées étaient exceptionnellement hautes dans la baie de Fundy et le bassin des Mines. Une grosse marée de tempête déferla donc, rompant les digues de Grand-Pré à plusieurs endroits le long de la rivière Gaspereau. L'eau de mer inonda une large partie des sections est et ouest du marais. Certaines des digues ayant protégé d'anciennes parcelles du marais demeurèrent intactes et empêchèrent l'eau de submerger tout le marais.

En 1759, les autorités britanniques subdivisèrent la Nouvelle-Écosse en comtés à des fins administratives. Le comté de Kings couvrait une large superficie le long de la baie de Fundy, comprenant le bassin des Mines. Celui-ci était divisé en trois cantons : Cornwallis, Horton et Falmouth. Grand-Pré était sous la compétence du canton de Horton. C'était le canton comptant la plus grande superficie de marais — plus de 2000 hectares (5000 acres) et comprenant quelque 1200 hectares de terres défrichées sur les hauteurs. C'étaient là des conditions idéales pour un établissement agricole.

Les autorités ont dressé des plans pour une ville dans le canton de Horton d'après leur modèle d'établissement colonial typique qui consistait en un plan en damier avec des espaces centraux perchés sur le point le plus élevé d'une localité donnée. Dans le cas de Grand-Pré — renommé Horton à l'exception du vaste marais qui a conservé son nom original français —, le plan de la ville a été conçu sur les hauteurs adjacentes à Horton Landing, le plus près de la rivière Gaspereau. Les colons se sont vu accorder quatre types de terres : une parcelle urbaine, une parcelle de terres défrichées sur les hauteurs, une parcelle de marais et un terrain boisé. On a enjoint les Planters de la Nouvelle-Angleterre de coloniser la ville et de s'installer dans les bâtiments existants ou d'en construire de nouveaux.

La première tâche qui incombait aux autorités britanniques fut de prendre possession du marais, d'en redistribuer des parcelles aux nouveaux fermiers et de s'assurer que ceux-ci acquéraient les compétences nécessaires pour l'entretien des digues. Comme les sections intérieures du marais créé par les Acadiens étaient encore

protégées par des digues, les autorités britanniques eurent tôt fait de les distribuer aux fermiers individuels. En revanche, les parties inondées d'eau de mer en 1759 posaient problème. Les Planters de la Nouvelle-Angleterre n'avaient, avant leur arrivée à Grand-Pré, aucune expérience de la construction des digues ou des méthodes agricoles dans le marais. Les autorités britanniques se sont donc adressées aux Acadiens, dont certains étaient prisonniers au fort Edward, pour obtenir des conseils, de l'aide et de la main-d'œuvre.

Au début, les Planters de la Nouvelle-Angleterre ne furent pas d'aussi bons fermiers que leurs prédécesseurs. Ils ne savaient rien du drainage, de l'inutilité d'appliquer du fumier sur le marais, de l'avantage de labourer les terres à l'automne plutôt qu'au printemps, de la rotation des cultures, de tous ces aspects impliquant une connaissance des conditions environnementales particulières de terres interdites endiguées. Avec le temps toutefois et grâce à la transmission des connaissances et des techniques par les détenus acadiens, les nouveaux venus qui s'établirent sur les terres hautes de Horton finirent eux aussi par devenir des maîtres dans l'érection des digues.

Le modèle d'établissement britannique se révéla inefficace pour les fermiers de la Nouvelle-Angleterre. Les quatre types de terrains qu'ils s'étaient vu attribuer étaient bien souvent éparpillés un peu partout sur le paysage. Ceci a occasionné bien des ventes et des échanges. La plupart des fermiers préféraient vivre sur leurs meilleures terres et non sur une parcelle urbaine ou sur un promontoire. Les Planters de la Nouvelle-Angleterre eurent vite fait de comprendre l'efficacité du modèle d'établissement des Acadiens. Comme ils n'étaient pas exposés à la menace des Mi'kmaq ou des Français — après la chute de la forteresse de Louisbourg en 1758 suivie de celle de Québec en 1759, — ils abandonnèrent le plan en damier de la ville à la faveur du modèle acadien en se dispersant linéairement le long du marais. Ils poursuivirent la tradition acadienne qui consistait à vivre sur les hauteurs, mais conservèrent leurs principales terres agricoles dans le marais et réservèrent les terrains boisés pour les matériaux de construction. Les Planters de la Nouvelle-Angleterre ont étendu les aires de vie de plus en plus loin sur les hauteurs en bâtissant des églises et des salles communautaires et ils ont aussi colonisé l'île Long. En 1817, le gouverneur de la Nouvelle-Écosse, lord Dalhousie, faisait remarquer qu'il n'y avait

pas de ville de Horton, mais plutôt un établissement dispersé peuplé de maisons communes et proprettes peuplées par de petits fermiers qui ont un mode de vie des plus riches.

Il est notable que le modèle de propriété et de contrôle local de la digue adopté par les Acadiens à Grand-Pré soit justement le modèle qu'adopteraient les Planters de la Nouvelle-Angleterre en 1760 en prenant possession de ces terres. En fait, la première loi relative aux marais a été promulguée par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en 1760. La loi prévoyait qu'un groupe de propriétaires désigne une commission et un commissionnaire des égouts pour chaque marais asséché en Nouvelle-Écosse. Ceci reconnaissait que pour être efficaces, l'érection et l'entretien des digues ne pouvaient être exécutés que collectivement et localement (voir Figure 2–36). Le commissionnaire serait chargé de décider de la nature des travaux nécessaires et de prévoir la main-d'œuvre et les coûts associés pour l'entretien du marais. Les propriétaires fonciers partageraient les dépenses de l'entretien du marais, désigneraient parmi eux les personnes responsables d'évaluer la taille et la valeur du marais, de surveiller celui-ci, de même que l'état des champs, des clôtures et des enceintes et s'acquitteraient d'autres tâches semblables d'intérêt commun.

Avec les années, les établissements colonisés par les Planters de la Nouvelle-Angleterre à Horton et ailleurs ont pris racine. Au cours du XX^e siècle, la majeure partie de la localité de Horton elle-même a repris son nom de l'époque des Acadiens : Grand-Pré. Quel que soit l'endroit où ils se sont établis, les Planters de la Nouvelle-Angleterre et leurs descendants ont exercé une influence sur la culture, la politique, le paysage et l'architecture de la Nouvelle-Écosse. Les bâtiments les mieux connus de la localité qui remontent à l'époque des Planters et qui sont toujours sur pied sont la maison Crane (1767), la maison Calkin (1768) et l'Église des covenantaires construite entre 1804 et 1811. L'Université Acadia située non loin à Wolfville a aussi un lien avec les Planters de la Nouvelle-Angleterre même si elle a été construite quelques générations après leur arrivée dans la province. Un premier ministre du Canada, sir Robert Borden (1854-1937), est sans doute le plus illustre des descendants des Planters de la Nouvelle-Angleterre. Il est né et a grandi dans le village de Grand-Pré.

Un marais productif et la naissance d'un symbole 1806 à 1907

Expansion du marais et productivité agricole à Grand-Pré

La première expansion du marais a eu lieu en 1806 sur le flanc ouest, lors de la construction de la « nouvelle digue » ou de la « digue Wickwire ».

Celle-ci a été construite à l'ouest de la digue nord-sud érigée par les Acadiens, mais dans un secteur qui n'avait jamais été endigué par les Acadiens en partie à cause du problème que posait la pression des marées. Cette digue encerclait plus d'une centaine d'hectares de nouvelles terres agricoles et sut résister aux assauts des tempêtes et des marées venant de l'ouest. Celle-ci ne se rompit qu'en 1869, lorsque la tempête Saxby Gale fouetta les côtes, entraînant sur la région une combinaison de marées hautes et de vents forts. Étant donné que les digues acadiennes avaient été laissées en place après l'érection de la digue Wickwire, le marais principal de Grand-Pré a été relativement peu touché par les eaux de marée. La digue Wickwire a été rebâtie en 1871.

L'entretien et l'expansion du marais permirent aux fermiers de conserver une très grande productivité qui faisait l'admiration des visiteurs comme des spécialistes. Le plus éminent spécialiste en agriculture de la Nouvelle-Écosse du début du XIX^e siècle, John Young, a fait une évaluation du marais de Grand-Pré en 1822. À ce moment-là le marais avait été entre les mains des Planters depuis une soixantaine d'années.

La côte de la baie de Fundy est sans contredit le jardin de l'Acadie et nous trouvons par conséquent que les Français s'y sont enracinés à leur arrivée au pays. Ils ont construit ces digues et ces aboiteaux pour repousser l'océan et s'approprier les riches marais de Cornwallis et de Horton qui — avant que nous nous en soyons emparés — avaient été cultivés pendant tout un siècle sans aucun épandage d'engrais. [...] Des parcelles des grandes prairies [Grand-Pré] de Horton ont croulé sous le blé et l'herbe ou le foin en alternance pendant plus d'un siècle, et jamais ces terres n'ont été engraisées d'aucune façon. [Traduction]



Figure 2-36 La réparation des digues à Grand-Pré (env. 1900). La tradition voulant que l'on répare et entretienne les digues collectivement est née avec les Acadiens et s'est poursuivie avec les Planters de la Nouvelle-Angleterre, puis avec les générations de fermiers qui leur ont succédé.

Un autre expert, D.L. Boardman, qui écrivait au début des années 1880, faisait remarquer que

Le marais de Grand-Pré est l'un des plus anciens du comté de Kings et aussi l'un des meilleurs de la province. Les anciens Français avaient des digues d'érigées ici lors de la première occupation du pays, et on voit maintenant partout sur la grand pré les vestiges des vieilles digues parmi celles qui font maintenant le travail de retenir les eaux de marée. Celles-ci ont été aplanies et abattues par endroit, mais il n'est pas difficile d'en suivre la trace. [Traduction]

La biologiste américaine et écrivaine Margaret W. Morley (1858-1923) a été incontestablement impressionnée par l'ouvrage que les Acadiens d'abord avaient réalisé et que les Planters de la Nouvelle-Angleterre ont poursuivi. Elle écrivait en 1905 : « nous ne pouvons regarder les vastes prés qui s'étendent sous nos yeux à Grand-Pré sans nous souvenir des mains qui les premières ont su retenir la mer. » [Traduction]

La naissance d'un symbole

La déportation des Acadiens a laissé sa trace sur le paysage. En 1755, les troupes britanniques et anglo-américaines ont brûlé la plupart sinon toutes les maisons, granges, églises ou autres structures des Acadiens à mesure qu'ils dépeuplaient les régions. Ils voulaient ainsi s'assurer qu'il ne reste plus rien debout si quelqu'un ayant échappé à la déportation massive avait voulu revenir. Dans l'ensemble de la région des Mines, les soldats ont incendié environ 700 maisons, granges et autres bâtiments.

Ces actes de destruction ont donné le ton à l'aspect mythique et symbolique de la Déportation. En fait le village de Grand-Pré a été épargné du moins au départ. Winslow y avait établi son quartier général et plus tard c'est là qu'environ 600 Acadiens emmenés des collectivités avoisinantes ont été détenus dans les maisons pendant plus d'un mois avant l'exil. Il est possible que certains des bâtiments de Grand-Pré aient été incendiés après cette date. Pourtant nous savons d'autres sources produites en 1760 que certains — et probablement un bon nombre d'entre eux — étaient encore sur pied. Selon l'arpenteur général de la Nouvelle-Écosse, Charles Morris, environ une centaine de maisons étaient encore sur pied à Grand-Pré quand sont arrivés les Planters de la Nouvelle-Angleterre au printemps de 1760. Un de ces bâtiments était apparemment l'église de Saint-Charles-des-Mines. Néanmoins, quelle qu'ait été l'ampleur de la destruction, la rupture est symboliquement exprimée dans la tradition orale et la mémoire collective des Acadiens qui ont relaté la destruction par le feu et la désolation des terres après l'expulsion de la population.

Au début du XIX^e siècle, certains individus et organisations ont commencé à commémorer la présence révolue des Acadiens à Grand-Pré. Deux grandes forces étaient à l'œuvre. L'une avait trait aux travaux artistiques, historiques et littéraires reliant Grand-Pré plus que tout autre village acadien de l'époque d'avant 1755 à la Déportation (voir la bibliographie pour une liste des ouvrages littéraires). L'autre influence était la Renaissance Acadienne qui s'est manifestée dans la deuxième moitié du XIX^e siècle dans toutes les provinces Maritimes du Canada. Ensemble ces deux forces se sont combinées pour superposer le paysage agricole et le paysage symbolique.

Evangeline, A Tale of Acadie

La plus influente des nombreuses œuvres littéraires liées à Grand-Pré est sans contredit le poème épique de Henry Wadsworth Longfellow, *Evangeline, A Tale of Acadie*, publié en 1847 (voir Figure 2-37). Le poème relate l'histoire d'amour de deux personnages fictifs, Évangéline et Gabriel. Le poème se fonde toutefois sur un récit qu'a entendu Longfellow au sujet d'un jeune couple ayant été séparé au moment de la Déportation.

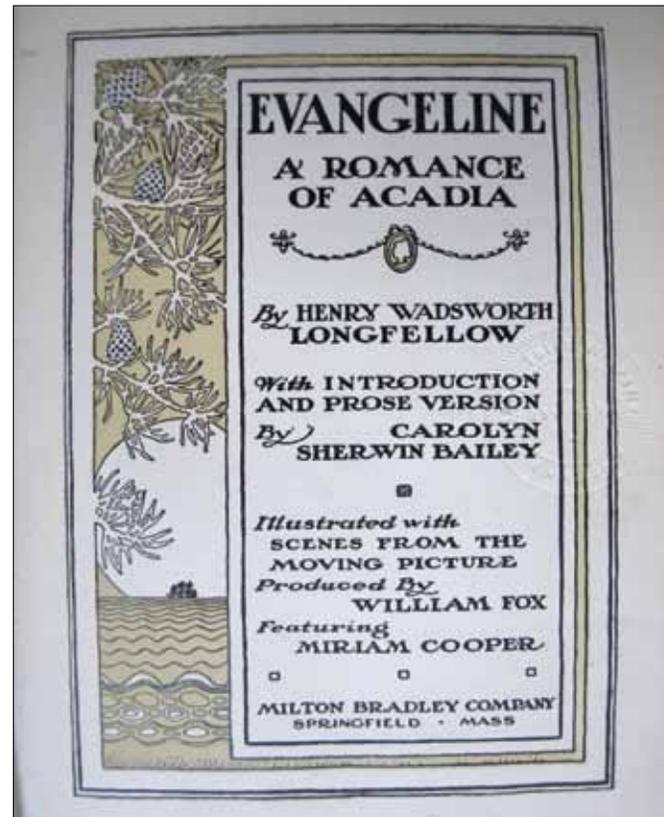


Figure 2-37 Le poème épique *Evangeline* de Longfellow paru en 1847 a été traduit en maintes langues et réédité à plusieurs reprises, y compris cette édition de 1922.

Le poète américain n'a pas été le premier à écrire une œuvre littéraire sur ce bouleversement, mais ses personnages et la trame narrative sont devenus les plus connus et ils ont joué un rôle déterminant pour faire de Grand-Pré un véritable symbole. La description de Longfellow s'inspire librement du récit qu'en a fait l'historien Thomas Chandler Haliburton dans son essai intitulé *An Historical and Statistical Account of Nova Scotia* (1829). L'historien décrit dans ce livre les événements survenus à Grand-Pré en 1755 en présentant du matériel provenant d'acteurs de l'époque, notamment le journal de John Winslow. Grand-Pré, un lieu réel doté d'une vraie histoire, est devenu le théâtre d'une œuvre de fiction qui a été au cours du prochain siècle l'interprétation la mieux connue de la Déportation des Acadiens.

Durant le siècle qui suivit, le poème *Evangeline* de Longfellow a été édité au moins 270 fois et a été traduit en 130 langues. Les premières adaptations en langue étrangère ont été faites en allemand et en polonais en 1851. Des traductions en français et en danois suivirent en 1853, en suédois en 1854, en néerlandais et en italien en 1856 et ainsi de suite pour faire le tour du monde. Des éditions illustrées commencèrent à paraître en 1850, et, pour les 150 années suivantes, des dizaines d'artistes ont offert leur interprétation — parfois fantaisiste — de Grand-Pré et d'ailleurs. Lorsque le cinéma fit son apparition, l'histoire d'Évangéline et de la Déportation fut portée à l'écran. Il y eut d'abord de courts métrages en 1908 et en 1911 et puis en 1913, il y eut le premier long métrage jamais produit au Canada (une production d'une durée de plus d'une heure) qui s'intitulait *Evangeline*. Des versions américaines du film relatant l'histoire d'Évangéline furent diffusées en 1919 et en 1929.

Même si l'engouement pour *Evangeline* débuta parmi des non-Acadiens, d'abord les Américains puis les Britanniques, les Acadiens et d'autres francophones eurent tôt fait d'embrasser le phénomène (voir Figure 2-38). Bien souvent, ils avaient connu l'histoire par une adaptation du poème en français publiée par Pamphile Lemay en 1865 et révisée en 1870. L'adaptation de M. Lemay diffère considérablement du poème de Longfellow, mais il a conservé les personnages principaux, le cadre de Grand-Pré et la trame narrative.

Longfellow a contribué à sensibiliser le monde entier à l'histoire des Acadiens et à Grand-Pré. De nombreux autres allaient poursuivre l'œuvre de transformer physiquement le paysage pour que celui-ci reflète symboliquement l'attachement des Acadiens à leur terre ancestrale, commémore la Déportation et illustre les symboles de leurs valeurs.



Figure 2-38 Ici dans une communauté du Nouveau-Brunswick qui accueillait le Congrès mondial acadien en 2009, les personnages de Gabriel et d'Évangéline sont représentés.

En 1869, peu après l'inauguration de la gare de Grand-Pré, la Windsor and Annapolis Railway Company suspendit une affiche où on pouvait lire « bienvenue à la terre ancestrale d'Évangéline et Gabriel ». L'année suivante un premier voyage organisé en train vit arriver des touristes américains de Boston. Les Acadiens ne participèrent pas à ces initiatives.

En 1895, parut dans le principal quotidien acadien *L'Évangéline* un article de la plume de l'historien Henri L. d'Entremont. Ce dernier disait que les Acadiens devaient honorer la mémoire de leurs ancêtres au nouveau site touristique de Grand-Pré. Cet article de même que des discours politiques et d'autres cris de ralliement ont peu à peu fait de Grand-Pré un endroit d'importance dans la conscience des Acadiens. Un peu plus d'une décennie plus tard, les Acadiens firent les premiers pas pour commémorer physiquement Grand-Pré dans la foulée de la renaissance de leur culture et de leur identité.

La Renaissance acadienne

La Renaissance acadienne a été au cours du XIX^e siècle dans les provinces Maritimes du Canada une période de sensibilisation culturelle renouvelée. Elle a eu pour effet d'influencer l'identité des communautés acadiennes ailleurs dans le monde. Si chaque communauté avait ses propres problèmes à surmonter pour conserver son identité, pour les Acadiens revenus en Nouvelle-Écosse après 1764, le défi de revenir à leur terre d'origine et à s'y faire à nouveau une place était énorme. Comme il leur était interdit de retourner à leurs anciennes terres, les Acadiens sont devenus des locataires jusqu'à ce qu'ils puissent éventuellement faire l'acquisition de terres.

Tout au long de l'épreuve que constitua leur longue errance, les Acadiens se sont accrochés à leur culture. Celle-ci a survécu en partie parce que les Acadiens étaient relativement exclus de la société dominante en partie en raison de leur solide tradition orale. Le folklore se transmettait de génération en génération et au sein de chacune des petites communautés. Suite à la réinstallation de certains Acadiens en Nouvelle-Écosse, les communautés commencèrent à se rebâtir sur les bases de la langue française, de la foi catholique et des liens familiaux. Ces communautés étaient petites et dispersées comme le voulaient les conditions posées à leur réinstallation. Ceci venait compliquer l'établissement d'un esprit de communauté, particulièrement dans le contexte d'une nouvelle structure politico-sociale fort différente. Les solides assises de la culture acadienne permirent à l'élite de bâtir un sentiment d'identité acadienne.

Le récit de l'expulsion forcée des Acadiens avait choqué la société britannique à l'époque, mais ce sentiment n'avait fourni aucune possibilité concrète de rebâtir la société acadienne ou de reconnaître les torts qu'elle avait subis. En fait, ces possibilités de rebâtir ne se sont matérialisées qu'au milieu du XIX^e siècle avec la publication du poème de Longfellow, *Evangeline, A Tale of Acadie*. Bien que fictif, et en raison de son succès, le poème communiquait au monde entier la vraie histoire de la Déportation.

La publication du poème *Evangeline* a été un événement majeur dans l'émergence de la Renaissance acadienne. D'abord le poème était écrit en anglais, ce qui lui a valu de nombreux lecteurs de la

société nord-américaine et britannique. Deuxièmement, il a émergé des cercles de la haute société de la Nouvelle-Angleterre, une région qui avait des liens étroits avec la Nouvelle-Écosse à la fois à cause de l'histoire des Planters de la Nouvelle-Angleterre et aussi parce que bon nombre des déportés acadiens se retrouvèrent en Nouvelle-Angleterre après la Déportation. Cette association mit en place les conditions idéales pour qu'*Évangéline* soit tout aussi populaire chez les anglophones que chez les Acadiens. Même en tant qu'œuvre de fiction, *Evangeline* était la première reconnaissance publique des événements ayant entouré l'expulsion forcée des Acadiens près d'un siècle auparavant.

L'histoire d'*Évangéline* eut tôt fait de trouver une résonance auprès de l'élite religieuse et sociale acadienne qui y vit une occasion de relancer ses propres efforts en vue de bâtir une solide communauté et de revendiquer des droits pour celle-ci. Les personnages du poème et leur histoire incarnaient les valeurs que l'élite acadienne reconnaissait chez son peuple, et celles-ci inspirèrent une période graduelle de prise de pouvoir sur le plan politique, économique et social. Le personnage principal d'*Évangéline* ainsi que sa dévotion à son amoureux Gabriel, tout au long de sa pénible épreuve, sont devenus le symbole du pouvoir de la foi dans un dessein plus vaste. Cette croyance faisait écho au message de l'Église catholique aux Acadiens et illustrait la persévérance d'un peuple dans l'adversité. Ces caractéristiques et les valeurs du sacrifice, de l'obéissance et de la résignation face aux épreuves de la vie étaient en accord avec les enseignements de l'Église, ce qui rendait le poème *Evangeline* bien acceptable aux yeux de l'Église. L'Église catholique autorisa donc la lecture du poème, voire son enseignement, dans les écoles comme un moyen de sensibiliser les Acadiens à leur culture, à leur histoire et de leur inculquer un sentiment d'identité. Comme l'élite lettrée acadienne commença à s'imprégner de l'histoire et des émotions entourant la Déportation, elle avait désormais un moyen de communiquer cette histoire et une série de symboles capables de suppléer à la tradition orale avec laquelle elle avait grandi. Qui plus est, *Evangeline* fournit un cadre tangible autour duquel pouvait s'articuler la renaissance culturelle des Acadiens. Grand-Pré fut ainsi introduite dans la mémoire collective du peuple acadien. Grand-Pré devint un

lieu de référence, au point où, dans le discours politique de l'époque, on utilisait l'expression « les enfants de Grand-Pré » pour désigner les Acadiens. Grand-Pré incarnait la terre d'origine perdue, le symbole de ce vers quoi les Acadiens aspiraient à retourner et la preuve des torts qui leur avaient été causés.

L'acceptation du poème par l'Église catholique et la promotion qu'elle en fit ont été importantes à une époque où l'Église a joué un rôle primordial dans la société acadienne et où elle a fourni les outils de la Renaissance acadienne. L'Église a été un moteur qui a permis de bâtir l'identité nationale acadienne, puisqu'elle a fourni entre autres l'accès à l'éducation, la valorisation de la langue de même que les symboles. En 1854, le premier établissement d'enseignement supérieur acadien, le Collège Saint-Thomas, fut fondé à Memramcook, au Nouveau-Brunswick. Dix ans plus tard, en 1864, il devint le Collège Saint-Joseph sous la direction de la Congrégation des Pères de Sainte-Croix. Il obtint le statut de décerner des diplômes et plus tard le statut d'université. Pendant les années 1880, les Acadiens des provinces Maritimes ont commencé à tenir des « conventions nationales » comme suite à la participation d'Acadiens à des assemblées politiques de Canadiens français s'étant tenues au Québec, et ce, dans le but de défendre les intérêts de la communauté. Il s'agissait d'atteindre des objectifs culturels en faisant la promotion de l'utilisation du français en éducation ainsi que dans les sphères politique, économique et religieuse. L'Église a joué un grand rôle ainsi que l'élite lettrée dans la direction et l'organisation de ces conventions. La première a eu lieu en 1881 au collège Saint-Joseph de Memramcook, là où la majeure partie de la jeune élite acadienne — qui prenait part à ces activités patriotiques — avait reçu son éducation. Les délégués à cette convention créèrent la Société nationale l'Assomption, dont le mandat était de promouvoir et de défendre les intérêts du peuple acadien au Canada atlantique. La deuxième convention eut lieu à Miscouche à l'Île-du-Prince-Édouard en 1884. Lors de cette convention, les Acadiens ont choisi une date pour leur fête nationale (le 15 août), une sainte patronne (Notre-Dame-de-l'Assomption) et un drapeau (le tricolore français avec une étoile dorée dans un coin) [voir Figure 2-39], un hymne national (*l'Ave Maris Stella*) et une devise « L'union fait la force ».



Figure 2-39 Le drapeau acadien se voit souvent dans la région de Grand-Pré et dans les collectivités acadiennes actuelles.

À la fin de cette décennie, les Acadiens avaient trois journaux hebdomadaires en français, dont le plus ancien, le *Moniteur Acadien* qui fut fondé en 1867 à Shediac, au Nouveau-Brunswick, et des membres de l'élite acadienne commençaient à être élus aux plus hauts offices de la province, voire du pays. Au début du XX^e siècle, le folklore acadien avait acquis un certain statut ainsi que ces symboles pour implanter les assises de l'identité acadienne. Toutes ces manifestations de prise de pouvoir social devinrent sources de fierté et de conscience collective.

La Renaissance acadienne fut une période de transformation sociopolitique de la communauté acadienne du Canada à la fin du XIX^e siècle. Par divers événements collectifs, les Acadiens ont acquis un sentiment d'unité en dépit de l'intention première des Britanniques de les garder isolés les uns par rapport aux autres. Dans la foulée de la vague de nationalisme qui a balayé l'Europe et l'Amérique du Nord au XIX^e siècle, les Acadiens ont choisi de réaffirmer leur présence dans l'Est du Canada par des gestes qui leur ont donné les outils d'une prise de pouvoir politique, économique et culturel. Ils ont franchi une étape importante en choisissant les symboles de leur identité comme le drapeau, la sainte patronne, l'hymne national et surtout ils ont choisi de raconter une histoire nationale. L'ensemble des communautés de la diaspora acadienne s'est rallié à ces symboles ou du moins à une partie d'entre eux. Grand-Pré en vint à devenir le lieu d'ancrage de cette identité, de ces symboles et de la mémoire collective.

Hymne Acadien

Ave Maris Stella
Dei Mater Alma
Atque Semper Virgo
Felix Coeli Porta
Felix Coeli Porta
Acadie ma patrie
À ton nom je me lie
Ma vie, ma foi sont à toi
Tu me protégeras
Tu me protégeras
Acadie ma patrie
Ma terre et mon défi
De près, de loin tu me tiens
Mon cœur est acadien
Mon cœur est acadien
Acadie ma patrie
Ton histoire je la vis
La fierté je te la dois
En l'Avenir je crois
En l'Avenir je crois
Ave Maris Stella
Dei Mater Alma
Atque Semper Virgo
Felix Coeli Porta
Felix Coeli Porta

Un siècle de tourisme, d'agriculture et un lieu de mémoire — de 1907 à l'époque actuelle

La transformation physique du paysage en symbole

Des gens tels que John Frederic Herbin et le Révérend Père André-D. Cormier, des entreprises privées comme le Dominion Atlantic Railway et la Société nationale l'Assomption, de même que l'ensemble de la communauté acadienne ont fait de Grand-Pré un lieu historique et un attrait touristique majeur en Amérique du Nord. Les monuments commémoratifs, les bâtiments et le jardin qu'ils ont créés étaient une manière symbolique de se réapproprier la région de Grand-Pré pour les descendants qui en avaient été expulsés en 1755. Par conséquent, pour les gens de descendance acadienne, Grand-Pré est devenu le lieu historique qui leur est le plus cher.

En 1907, John Frederic Herbin, un bijoutier, poète à ses heures et descendant acadien habitant à Wolfville, fit l'acquisition de terres à Grand-Pré qui étaient réputées contenir les plus importants vestiges remontant à la période pré-1755. Herbin avait publié en 1898 un livre sur l'histoire locale qui faisait écho aux opinions de l'historien Henri L. d'Entremont qui militait pour que les Acadiens honorent la mémoire de leurs ancêtres à Grand-Pré. Selon la tradition orale de l'époque, la nouvelle propriété de Herbin était censée contenir les vestiges de l'ancienne église paroissiale acadienne de Saint-Charles-des-Mines, celle-là même où furent emprisonnés le 5 septembre 1755 tous les Acadiens mâles de la région. Non loin de ces ruines, on disait qu'il y avait aussi un puits censé remonter à l'époque acadienne (voir Figure 2-40). Plus loin, il y avait un vieux cimetière acadien. Sur ce même terrain, poussaient de vieux saules, qui selon la tradition orale, auraient été des témoins silencieux des événements de 1755 (voir Figure 2-41).



Figure 2-40 Des visiteurs à Grand-Pré en 1923, photographiés au puits, près des saules.



Figure 2-41 Cette photo des saules de Grand-Pré remonte à la fin du XIX^e siècle.

L'acquisition de ces terres était une forme de reconnaissance publique de l'importance de ces terres pour les Acadiens. Le projet de Herbin voulant que le champ commémoratif de Grand-Pré devienne le repère historique le plus étroitement associé à la période d'établissement de ce pays par les Acadiens finit par convaincre d'autres intervenants qu'il était important de protéger le lieu et d'en faire un lieu de commémoration.

En 1908, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a promulgué une loi visant à reconnaître et à constituer en société les administrateurs des terrains historiques de Grand-Pré. C'était là une première tentative par un gouvernement à quelque niveau que ce soit de sauvegarder le lieu de Grand-Pré.

En 1917, Herbin et les autres administrateurs ont vendu la propriété contenant les vestiges au Dominion Atlantic Railway (DAR), à la condition que le site de l'église soit cédé par acte notarié au peuple acadien pour que ce dernier puisse ériger un monument à la mémoire de ses ancêtres. La déclaration suivante de Herbin explique sa vision :

La restauration proposée du parc du souvenir comprendra des bâtiments qu'érigeront les Acadiens sur le lieu qu'occupait l'église Saint-Charles. Une statue d'Évangéline reposant sur un socle en pierre et accompagnée de tablettes en bronze sera construite sur l'espace entre la croix de pierre et le vieux puits. Des chemins, sentiers et platebandes de fleurs ainsi que diverses structures marquant les divers endroits ajouteront à l'attrait du lieu. De là on pourra apercevoir les vastes étendues de la « grand pré » comme un monument au travail acharné des ancêtres. [Traduction]

Le DAR a donc assumé la responsabilité pour le site et a retenu les services d'un architecte canadien de renom, Percy Nobbs, qu'il a chargé de concrétiser la vision de Herbin. L'architecte a élaboré des plans détaillés pour le terrain avec des platebandes de fleurs et des sentiers et il a prévu des endroits où ériger des monuments (voir Figure 2-42).

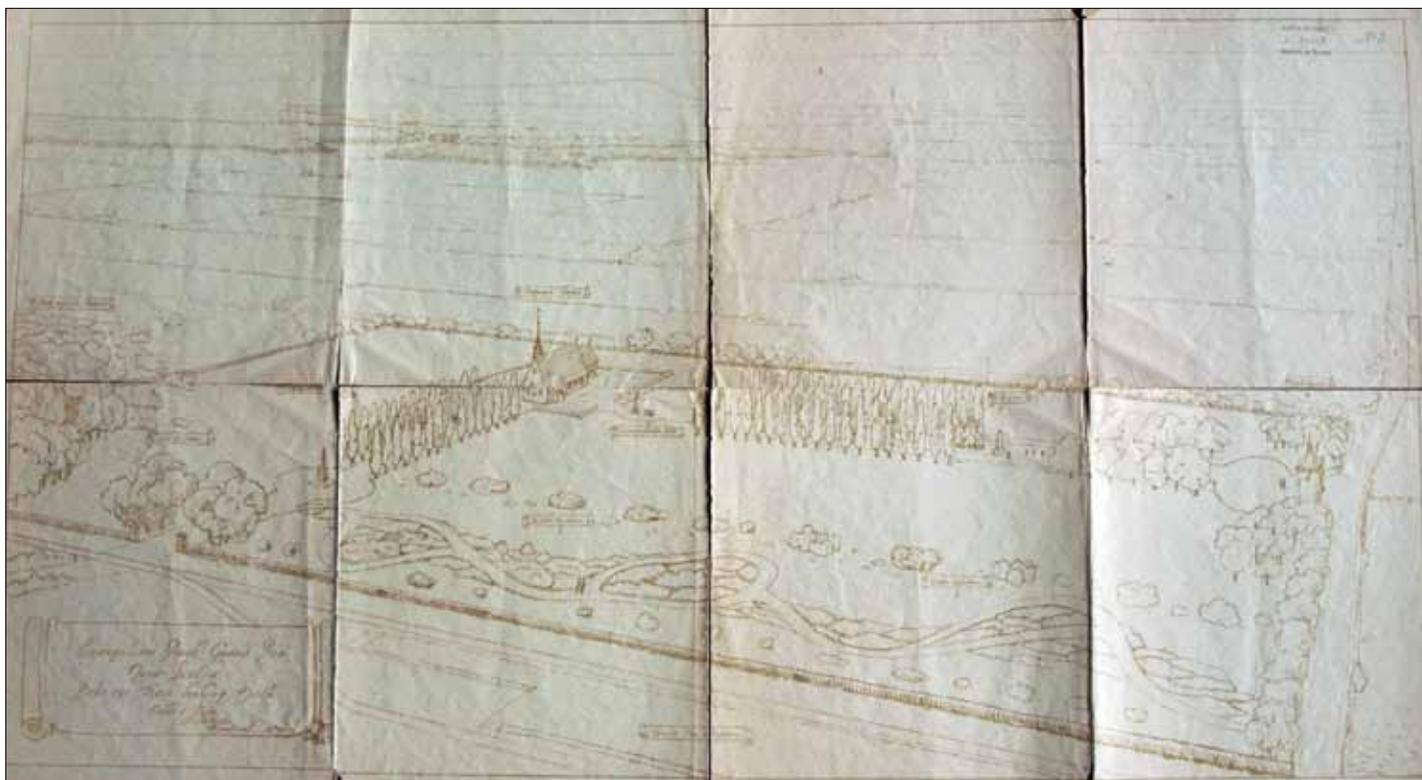


Figure 2-42 Le plan de Percy Nobbs dressé en 1919 pour les jardins de Grand-Pré incluait les endroits où il serait possible d'ériger des monuments.

Avec les dessins de Nobbs, l'entreprise ferroviaire a aménagé un parc où pourraient venir les touristes désireux de visiter l'endroit rendu célèbre par le poème épique de Longfellow. Beaucoup de visiteurs ont afflué dans ce parc — un mélange de jardin des plantes et de cimetière commémoratif — pour se souvenir de la tragédie vécue par les Acadiens en 1755. Le premier élément artistique d'importance à

être ajouté au paysage a été une statue en bronze d'Évangéline qui a été dévoilée en 1920. La statue qui est l'œuvre du sculpteur québécois réputé Henri Hébert a été inspirée par un dessin du père de l'artiste, lui aussi sculpteur, Louis-Philippe Hébert (voir Figure 2-43). Ces deux artistes sont incidemment de descendance acadienne.



Figure 2-43 La statue d'Évangéline réalisée par Henri Hébert a été installée à Grand-Pré en 1920.

Au cours des années 1920 et 1930, le DAR, le ministère responsable du tourisme en Nouvelle-Écosse et de nombreuses entreprises privées eurent recours dans leur publicité à des images et des slogans inspirés du thème de Grand-Pré et d'Évangéline. Il y eut parallèlement une mise en marché marquée d'Évangéline : diverses représentations de l'héroïne fictive apparurent sur toute une gamme de produits allant des boissons gazeuses aux chocolats en passant par les automobiles.

Malgré la commercialisation et l'association fréquente avec un personnage littéraire, dans les années 1920, les Acadiens commencèrent à s'intéresser de plus en plus à Grand-Pré et à s'attacher à sa valeur évocatrice d'une terre d'origine symboliquement reconquise incarnant le legs de leur tragique expulsion forcée. En 1919, un prêtre du Nouveau-Brunswick, le père André D. Cormier, prit part à des négociations en vue de faire l'acquisition de la propriété de Grand-Pré pour y bâtir une église commémorative. En 1921, la Société nationale l'Assomption (le précurseur de la Société nationale de l'Acadie [SNA] d'aujourd'hui) tint une partie de sa huitième convention nationale à Grand-Pré. Là, la SNA prit officiellement possession du site et lança une campagne de financement pour bâtir une Église Souvenir, sur les ruines présumées de l'église paroissiale d'antan ou à proximité de celles-ci (voir Figure 2-44).

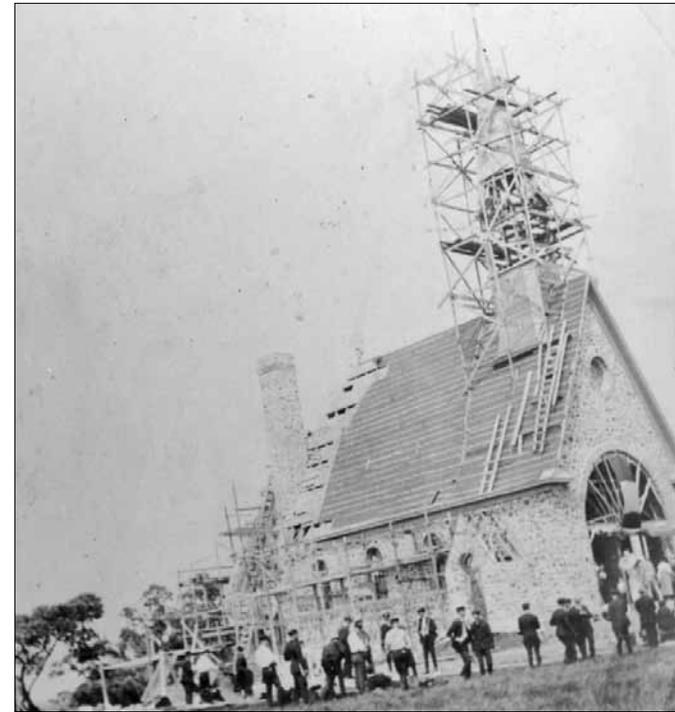


Figure 2-44 Exécution des derniers travaux à l'Église Souvenir en 1922.

Le père Cormier devint le président fondateur du comité responsable de l'Église Souvenir et se mit en train de lancer plusieurs campagnes de collectes de fonds. Toute la diaspora des provinces Maritimes, du Québec, de la Louisiane et de la France fut sollicitée pour contribuer au financement. La construction de l'église refléta l'essor qu'avait connu le nationalisme acadien depuis les années 1880. Étant donné qu'elle avait connu un certain nombre de victoires pour faire valoir ses droits et son identité, la communauté acadienne estimait qu'il était maintenant temps de poser un tel geste symbolique.

Les efforts de commémoration de la communauté acadienne à Grand-Pré se sont poursuivis en 1923. Ceux-ci ont alors réuni des fonds pour qu'une statue de la sainte patronne acadienne, Notre-Dame de l'Assomption, soit réalisée et placée dans l'église nouvellement construite (voir Figures 2-45 et 2-46).



Figures 2-45 et 2-46 La statue de Notre-Dame-de-l'Assomption, la sainte patronne des Acadiens, a été placée dans l'Église Souvenir. Photographie de la statue en 2008 et en 1923.

L'année suivante, un groupe d'Acadiens des provinces Maritimes et du Québec de même que des non-Acadiens qui s'intéressaient à l'histoire de l'Acadie, firent ériger un poignant symbole à la mémoire de la Déportation de 1755. Il s'agit d'une croix de fer qui fut érigée en bordure de la ligne du chemin de fer du DAR, près d'un ruisseau tari, à environ deux kilomètres du site de Grand-Pré. On croyait alors que c'était là que les ancêtres avaient été embarqués à bord de petits bateaux durant la Déportation. Des recherches ultérieures démontrèrent que le lieu de l'embarquement se situait en fait à Horton Landing, où la croix fut déménagée en 2005.

Jusqu'au milieu des années 1950, des citoyens intéressés et des groupes organisés principalement du Canada mais aussi des États-Unis étaient responsables de toutes les activités commémoratives se déroulant à Grand-Pré. En 1955, tous les éléments importants de ce qui est maintenant devenu un lieu de mémoire (voir plus loin dans ce chapitre) étaient déjà en place depuis trente ans : l'Église Souvenir, la statue d'Évangéline, la Croix de la Déportation, les saules centenaires, une croix de pierre marquant le cimetière acadien (la croix Herbin), le puits et les platebandes de fleurs. Au mois de mai 1955, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, l'entité indépendante chargée de recommander les désignations d'importance historique nationale au ministre fédéral responsable, a conclu que le parc du souvenir de Grand-Pré possédait les caractéristiques historiques nécessaires pour en faire un lieu historique national. Les négociations se sont déroulées au cours de l'année suivante et, le 14 décembre 1956, la Société nationale l'Assomption a mis la dernière main à la vente de Grand-Pré au gouvernement du Canada. Cinq années plus tard, soit en 1961, le ministère fédéral responsable des lieux historiques inaugurerait le lieu historique national de Grand-Pré.

Depuis lors, Parcs Canada a veillé à l'entretien des monuments commémoratifs et travaillé en étroite collaboration avec des représentants de la communauté acadienne. Depuis le milieu des années 1990, la Société Promotion Grand-Pré, un nouveau groupe représentant la communauté acadienne, a travaillé de près avec Parcs Canada pour promouvoir et mettre en valeur le lieu historique national tout en poursuivant la tradition d'ériger des monuments et d'organiser des activités qui reflètent l'identité acadienne et son attachement à ce lieu.

Un lieu de ralliement pour la diaspora

Depuis le début du XX^e siècle, de nombreux événements ont eu lieu à Grand-Pré qui ont confirmé son rôle au cœur de l'Acadie et comme l'endroit le plus étroitement associé à l'identité acadienne. Parmi ces événements, citons le Congrès mondial acadien, des activités commémorant la Déportation, des pèlerinages et des activités culturelles.

Le premier événement d'importance à avoir lieu à Grand-Pré a été lié à une convention nationale. En 1921, la huitième convention générale de la Société nationale l'Assomption a eu lieu à Pointe-de-l'Église dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. Celle-ci a pris fin par un pèlerinage à Grand-Pré au cours duquel les participants ont officiellement pris possession du terrain qui contenait les vestiges présumés de l'ancienne église paroissiale de Saint-Charles-des-Mines. C'était là un geste d'une grande portée symbolique qui mettait en lumière un événement historique d'importance pour le peuple acadien qui récupérait symboliquement une partie importante de sa terre ancestrale. L'année suivante, des centaines d'Acadiens sont revenus à Grand-Pré pour célébrer la première messe à y être dite depuis 1755 (voir Figure 2-47). La messe a été célébrée par le premier évêque acadien Monseigneur Édouard LeBlanc. À cette occasion, le clergé a procédé à la bénédiction de la pierre angulaire de l'Église Souvenir, complétant ainsi l'érection du symbole le plus important de l'Acadie.



Figure 2-47 La première messe à Grand-Pré depuis 1755 a été célébrée en 1922 par le premier évêque acadien, Monseigneur Édouard LeBlanc.

La Croix de la Déportation, un autre symbole important de l'expérience acadienne, a été érigée en 1924. La croix fut dévoilée pendant le premier de deux pèlerinages organisés par le quotidien *Le Devoir* de Montréal (voir Figure 2-48).



Figure 2-48 Le premier pèlerinage organisé par *Le Devoir* en 1924; c'est à ce moment qu'a été érigée la Croix de la Déportation.

À cette époque, le fondateur du journal, Henri Bourassa, encourageait les Canadiens français de descendance acadienne à se joindre à lui pour le retour en « terre sacrée », la « terre de mémoire » à Grand-Pré, ce que les gens ont fait en grand nombre. La Croix de la Déportation, telle qu'on l'appelle, a depuis inspiré les artistes et les Acadiens du monde entier puisqu'elle symbolise le souvenir de la Déportation mais aussi l'identité d'un peuple. Depuis 2003, cette croix a été reproduite à divers endroits où les Acadiens ont abouti ou se sont installés, y compris en Louisiane, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve et dans les îles Saint-Pierre-et-Miquelon. D'autres croix seront bientôt érigées en France, en Nouvelle-Angleterre et en Grande-Bretagne.

Le 175^e anniversaire de la Déportation en 1930 a été le premier événement majeur à réunir des Acadiens du Canada et des États-Unis et a en quelque sorte scellé le rôle de Grand-Pré comme le cœur de l'Acadie. Cette année-là, le sénateur de la Louisiane, Dudley LeBlanc, a été à la tête d'une délégation d'« Evangelines » qui est allée au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse où les membres ont pris part aux célébrations anniversaires de Grand-Pré (voir Figure 2-49).



Figure 2-49 Des « Evangelines » de la Louisiane vinrent à Grand-Pré en 1936; ce fut l'une parmi de nombreuses visites de groupes de Cajuns au parc.

L'année suivante, une délégation « d'Évangélines » du Canada est allée en Louisiane. Depuis, les Cajuns participent régulièrement à des événements à Grand-Pré et ailleurs en Acadie.

En 1955, des milliers d'Acadiens d'un peu partout dans le monde ont convergé sur Grand-Pré pour souligner le bicentenaire de la Déportation. Des activités socioculturelles ont été organisées un peu partout en Acadie ainsi qu'ailleurs au Canada. La messe en plein air célébrée à Grand-Pré le 15 août (la fête nationale des Acadiens) a été le point culminant des célébrations. Plus de 10 000 Acadiens assistaient à la messe célébrée par le nonce apostolique du Canada, assisté de trois archevêques, de onze évêques et de centaines de prêtres et de membres des ordres religieux du Canada, de la France et même d'Haïti (voir Figure 2-50).



Figure 2-50 Des milliers d'Acadiens et d'Acadiennes ont assisté à la messe en plein air qui a eu lieu à Grand-Pré en 1955, à l'occasion du 200^e anniversaire de la Déportation.

Puis en 1994, les Acadiens ont commencé à organiser des événements conçus expressément pour rassembler les membres de la diaspora. Le Congrès mondial acadien, qui a lieu à tous les cinq ans dans une région acadienne est une manifestation de la culture acadienne et l'occasion pour les Acadiens ayant des ancêtres communs de se réunir dans un contexte de retrouvailles. Le premier congrès mondial acadien eut lieu dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick, le deuxième s'est tenu dans la région nommée Acadiana au Sud-Ouest de la Louisiane (aux États-Unis), et le troisième s'est tenu en Nouvelle-Écosse. Ce troisième Congrès qui a eu lieu en 2004, soulignait aussi le 400^e anniversaire de la fondation de l'Acadie, marqué par l'établissement de l'île Sainte-Croix. Lors de ce congrès — comme plusieurs fois auparavant — Grand-Pré a été le théâtre d'une messe en plein air qui a attiré 10 000 Acadiens.

L'année suivante, en 2005, Grand-Pré a encore une fois accueilli des milliers d'Acadiens, pour commémorer cette fois le 250^e anniversaire de la Déportation. Cette activité soulignait la vitalité du peuple acadien et de sa culture. La Croix de la Déportation fut alors déménagée à Horton Landing, là où elle se trouve encore aujourd'hui et là où en 1755 les Acadiens ont dû monter à bord des bateaux qui devaient les emmener aux quatre coins du monde (voir Figure 2-51).



Figure 2-51 En 2005, la Croix de la Déportation a été déménagée à Horton Landing afin de marquer l'emplacement exact où les Acadiens avaient été embarqués à bord des bateaux 250 ans auparavant.

Outre ces anniversaires, chaque année le 5 septembre, une activité a lieu à Grand-Pré pour commémorer ce jour en 1755 où les hommes et les garçons de Grand-Pré ont été emprisonnés dans l'église puis entassés à bord des bateaux. Des centaines d'Acadiens viennent marcher de l'Église Souvenir jusqu'à Horton Landing, se remémorant la marche de 1755 des Acadiens de Grand-Pré en route vers l'exil.

Au fil des ans, Grand-Pré a été le théâtre de nombreuses activités sociales et culturelles. En 2008, le comité organisateur des Jeux de l'Acadie a réuni 1500 jeunes athlètes à Grand-Pré pour qu'ils se familiarisent avec leur histoire et célèbrent la fierté de l'Acadie.

Entretien des digues et des aboiteaux à Grand-Pré

Ce paysage à forte connotation symbolique est néanmoins demeuré un paysage résolument agricole. Le marais de Grand-Pré a été entretenu et il y a eu des expansions sur le flanc ouest. La digue nord-est dans l'île Long et des parties des digues de l'est érigées dans les années 1940 ont été placées parfois derrière la ligne des anciennes digues, parfois devant celles-ci. La digue Wickwire, qui a été construite au XIX^e siècle, a été abandonnée à nouveau en 1932 après des années de dégradation à la suite de tempêtes violentes. Elle a néanmoins été rebâtie en partie en 1959. Les empreintes de sections d'autres digues ont été déplacées en fonction de leur capacité de résister aux assauts des marées. Dans chacun des cas, la décision de bâtir des digues se faisait en fonction de la capacité de maintenir l'intégrité du réseau de digues et d'aboiteaux.

Les digues construites dans les années 1940 ont fait partie d'une initiative gouvernementale connue sous le nom de Programme d'urgence. En 1943, le gouvernement fédéral et le gouvernement des provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont mis sur pied un comité de réhabilitation des digues des provinces Maritimes (voir Figure 2-52).



Figure 2-52 Pendant les années 1940, les gouvernements fédéral et provinciaux ont lancé des programmes destinés à réparer et à rebâtir les digues dans les provinces Maritimes, notamment ces digues-ci, à Grand-Pré.

A suivi en 1948 un programme encore plus ambitieux par la création, aux termes d'une loi promulguée par le Parlement du Canada, de l'Administration de réhabilitation des digues des provinces Maritimes. La tâche de l'entretien de tout les marais des provinces Maritimes a été traitée comme un seul projet, ce qui a permis de débloquer des fonds considérables. À la fin des années 1960, tous les projets d'envergure de rebâtir les digues et de remplacer les aboiteaux étaient complétés, et le gouvernement fédéral s'est alors retiré du projet. La supervision des digues a alors été transférée aux provinces, responsabilité que celles-ci assument encore à ce jour.

Tout au long de siècles d'évolution et de changements, les fermiers de Grand-Pré ont conservé leur méthode distinctive d'érection et d'entretien du marais original. La conception des aboiteaux n'a pas changé même si de nouveaux matériaux rehaussent maintenant leur fiabilité et leur durée de vie utile. Les digues sont encore construites à l'aide de mottes de terre, et encore aujourd'hui la végétation indigène les protège. Pendant des siècles, les fermiers locaux ont fait l'expérience de diverses combinaisons de matériaux pour renforcer les digues — utilisant parfois des roches, parfois des planches de bois maintenues ensemble avec des baguettes servant de parements (que l'on appelait corps morts). Pourtant la technologie de base est demeurée la même. Les ruisseaux ont été gardés intacts pour garantir l'efficacité du système hydrographique.

Les fermiers d'aujourd'hui — dont certains sont des descendants des Planters de la Nouvelle-Angleterre, de nombreux autres, des descendants de souche néerlandaise venus en Amérique après la Seconde Guerre mondiale — conservent toujours les connaissances de l'érection et de l'entretien des digues. Si rares sont les fermiers locaux qui savent encore se servir d'une ferrée pour découper des mottes de terre, nombre d'entre eux comprennent bien la conception appropriée des digues et le fonctionnement du drainage et des aboiteaux, à en juger par les digues et les aboiteaux privés qui continuent à s'ériger sur le territoire. Le ministère de l'Agriculture possède certaines connaissances, mais il recourt sans cesse à l'expérience des fermiers pour l'entretien des digues.

La gestion issue de la communauté se poursuit aujourd'hui au III^e millénaire. Les fermiers du Grand Pré Marsh Body sont individuellement propriétaires des terres, mais ils partagent les ressources et prennent des décisions collectivement quant à l'entretien du marais. Les fermiers n'ont pas directement la responsabilité des digues, mais ils conservent un rôle essentiel dans l'entretien et l'érection des digues. Leur méthode de gestion garde vivants une préoccupation collective à l'égard de ce paysage agricole et le désir individuel de prospérité. À travers les grands projets du gouvernement fédéral et provincial des 70 dernières années, le Grand Pré Marsh Body a su conserver son rôle. Les archives et les procès-verbaux conservés par le Grand Pré Marsh Body remontent à la fin du XVIII^e siècle. Il s'agit de la plus active et de la plus ancienne organisation en son genre en Amérique du Nord.

Des siècles de progrès et d'adaptations

Dans le passé, le marais a été utilisé pour les récoltes pendant l'été et comme un pâturage commun à l'automne. Ceci a permis aux éléments nutritifs — sous forme de fumier — de retourner dans la terre. Les fermiers se réunissaient à Grand-Pré, tout près du marais pour diviser leurs troupeaux en deux, dont l'une moitié irait dans la section est et l'autre, à l'ouest. Ils identifiaient les outils individuels de marquage, clôturaient l'enceinte, marquaient les animaux et les lâchaient dans le marais. Cette pratique s'est poursuivie jusque dans les années 1970, lorsque les récoltes sont devenues plus sensibles à l'impact du bétail et lorsque d'autres techniques agricoles ont permis de prolonger la saison. De nos jours, le bétail est encore envoyé paître sur le marais, mais uniquement dans des zones précises (voir Figure 2-53).



Figure 2-53 On peut encore voir paître le bétail sur le marais de Grand-Pré.

À compter des années 1970, les fermiers ont commencé à mettre l'accent sur le drainage de surface de ces sols. Selon leur méthode de drainage, appelée « terrassement de mise à niveau », il s'agit de façonner la surface d'un champ de manière à ce que l'excédent des eaux de pluie puisse s'écouler dans des fossés herbeux (voir Figure 2-54).



Figure 2-54 Depuis les années 1970, on applique à Grand-Pré une technique de terrassement de mise à niveau ou de remodelage de la surface du marais en vue d'en améliorer le drainage.

À Grand-Pré, le terrassement de mise à niveau consiste en fossés ouverts ayant une dénivellation de 30 centimètres sur une distance de 300 mètres qui s'écoulent dans les ruisseaux. De cette manière, les sols s'assèchent plus rapidement et conservent mieux la chaleur. Les fermiers peuvent commencer à travailler la terre plus tôt au printemps et à cultiver une diversité de récoltes. Les récoltes les plus courantes sont la pâture, le foin, les céréales, le soja, la luzerne et quelques légumes. Lorsque les étés sont secs, les sols du marais retiennent mieux l'eau que les sols situés dans les hauteurs.

De nos jours, de nombreux fermiers élèvent du bétail produisant du lait et cultivent des fourrages pour les animaux. Étant donné que la production laitière est une industrie réglementée, les fermiers ont une source de revenus stables. La plupart des récoltes du marais sont destinées à l'alimentation du bétail, tant pour la consommation locale que la vente. Les fermiers de Grand-Pré sont reconnus pour leur avant-gardisme dans les techniques, les outils et l'utilisation des engrais, mais ils sont aussi reconnus comme gardiens de leurs traditions. Aujourd'hui, la totalité du marais sert à des fins agricoles et la région s'enorgueillit de ce qu'elle est l'une des communautés agricoles les plus productives du Canada atlantique. La longévité de l'utilisation agricole des terres est la preuve que les fermiers d'ici se sont continuellement adaptés aux conditions de l'environnement et qu'ils ont misé sur la gestion communautaire. Leur avenir réside dans la continuation de leur rôle de gardiens de ce paysage agricole. Leur succès naîtra de leur travail acharné, de leur fierté et d'une expérience acquise au cours des siècles.

Un lieu de mémoire dont la pertinence dure

Depuis le début des années 1980, il se célèbre chaque année à Grand-Pré, à la fin du mois de juillet, les Journées acadiennes.

Cette activité dure une semaine, attire des milliers de visiteurs, et met à l'honneur la culture, l'histoire et les arts acadiens. Une activité commémorative a lieu près de la Croix de la Déportation au cours de la semaine, soit le 28 juillet, jour désigné pour la Commémoration de la Déportation (voir Figure 2-55).



Figure 2-55 Chaque année en juillet, on célèbre à Grand-Pré les Journées acadiennes. La commémoration de la Déportation a lieu pendant ces Journées, soit le 28 juillet, à la Croix de la Déportation.

Le Parlement du Canada a décrété en 2003 qu'un jour national de commémoration de la Déportation serait désigné et ce jour a été célébré pour une première fois en 2005. Ce geste résultait des efforts individuels et collectifs de députés, de membres de la communauté cajun en Louisiane et de la Société nationale de l'Acadie qui tentaient d'obtenir de la Couronne britannique une excuse officielle et la reconnaissance de l'impact de la Déportation sur la communauté acadienne. La Proclamation royale signée par la reine Elizabeth II, reine du Canada, comportait les énoncés suivants :

[...] Attendu que le 28 juillet 1755, la Couronne, dans le cadre de l'administration des affaires de la colonie britannique de la Nouvelle-Écosse, a pris la décision de déporter les Acadiens; [...]

[...] Attendu que Nous reconnaissons les faits historiques mentionnés précédemment ainsi que les épreuves et souffrances subies par les Acadiens lors du Grand Dérangement; [...]

[...] Attendu que Nous souhaitons que les Acadiens puissent tourner la page sur cette période sombre de leur histoire; [...]

La proclamation se termine par la désignation du 28 juillet de chaque année comme journée de commémoration du Grand Dérangement; le 28 juillet est incidemment le jour où l'ordre de déportation a été signé par le gouverneur de Halifax en 1755. La proclamation royale a été un autre jalon important pour sensibiliser le public canadien aux événements entourant la Déportation. La première année, la journée de commémoration a été célébrée au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse par le dévoilement des deux premiers monuments à l'Odyssée acadienne, qui marquent les endroits où les Acadiens ont été déportés et les lieux où ils se sont établis, partout dans le monde.

Depuis 2005, une activité interconfessionnelle a lieu ce jour-là à la Croix de la Déportation, sur l'initiative de résidents non acadiens (voir Figure 2-56).



Figure 2-56 La cérémonie interconfessionnelle attire des Acadiens comme des non-Acadiens à Horton Landing dans le cadre de la journée nationale de commémoration de la Déportation.

Participent d'ordinaire à la cérémonie des prêtres catholiques, des ministres anglicans, des aînés mi'kmaq et récemment des membres d'autres confessions religieuses. D'ordinaire il se célèbre une messe à l'Église des covenantaires à Grand-Pré suivie d'une marche de cette église à l'Église Souvenir.

Cette dernière activité est significative du fait qu'elle regroupe des non-Acadiens dans une activité de commémoration d'importance. En fait, au fil des années, les non-Acadiens ont joué un rôle primordial pour appuyer les aspirations des Acadiens de se réapproprier Grand-Pré, du moins symboliquement. Depuis les premières années du XX^e siècle, lorsqu'un bijoutier local d'origine acadienne fit l'acquisition des terres et que le DAR mit le site en valeur pour le tourisme, et ce, jusqu'à la participation locale de la communauté actuelle, les non-Acadiens ont appris l'existence de la Déportation et son incidence sur les Acadiens et ils ont travaillé en vue de la commémoration du patrimoine acadien à Grand-Pré. Un homme politique acadien, Pascal Poirier, faisait remarquer en 1917 que le « retour à Grand-Pré [constitue] la résurrection symbolique de notre chère Acadie. Ce réveil d'un passé douloureux n'a rien qui puisse froisser nos amis et concitoyens de nationalité étrangère. Tout au contraire, une pensée de sincère de fraternité et d'apaisement y préside. » Cet esprit continue de caractériser la nature des relations à Grand-Pré.

La relation entre les Acadiens et les non-Acadiens a été un exercice constant de compréhension et de respect mutuels. Grand-Pré n'est pas un paysage contesté, étant donné que les résidents locaux et les autres non-Acadiens reconnaissent depuis longtemps les couches acadiennes du patrimoine ici présent. Depuis les années 1930, la communauté locale célèbre le festival des pommiers en fleurs comme

moyen de faire la promotion des produits agricoles de la vallée d'Annapolis, mais aussi pour célébrer la beauté du paysage et l'histoire acadienne qui a servi de toile de fond à *Evangeline*.

Récemment, pendant le Congrès mondial acadien de 2004 et le 250^e anniversaire de la Déportation en 2005, la communauté locale a travaillé pour accueillir les Acadiens dans leur terre ancestrale en les y recevant et en offrant les ressources nécessaires à la tenue des événements. Il convient de souligner un moment particulièrement saisissant. Un fermier dont la famille a vécu dans la région de Grand-Pré depuis les années 1760 a offert d'accueillir les descendants de la famille acadienne qui était autrefois propriétaire de cette terre. Des centaines de personnes ont assisté à ces retrouvailles, les descendants de la famille Thibodeau du Canada et de la Louisiane, de même que les membres de la famille des propriétaires actuels, les Shaw.

Des gestes comme celui-ci sont des indicateurs importants d'un désir de compréhension mutuel, d'un désir de se souvenir et d'apprendre de l'expérience. Ils permettent aux Acadiens de se réapproprier leur terre ancestrale symboliquement et pacifiquement. Ils sont aussi la preuve des efforts constants en vue de la réconciliation, efforts qu'anticipait Pascal Poirier au début du XX^e siècle quand il disait : « [l'acquisition des terres de Grand-Pré] fera que nous serons encore une fois chez nous, à Grand-Pré, possesseurs du sol antique, parmi nos citoyens d'origine étrangère, devenus nos amis ». Le Paysage de Grand-Pré continue de jouer un rôle central dans la réappropriation par les Acadiens de leur terre ancestrale.